

XXIV^e ANNÉE



1908



MAI



No 5

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Un nouveau Saint

SAINT VIVALDO OU UBALD DE SAN-GEMINIANO

Ermite du Tiers-Ordre de Saint-François (1)



A famille de l'humble saint François d'Assise, formée de trois Ordres distincts, illustrée par un grand nombre d'hommes et de femmes d'une éminente sainteté, le cœur débordant de joie et de reconnaissance, semble rappeler à la mémoire de tous cette parole du Divin Rédempteur : « Celui qui s'humilie sera exalté. » Aussi le Séraphique Père jetant sur ces privilégiés un regard de bienveillance peut répéter après le Patriarche Isaac : « Voici que le parfum qui s'élève de mon fils semble être le parfum d'un champ de blé vert, épanoui sous la bénédiction du Seigneur. »

Parmi ces dignes fils du Patriarche d'Assise qui appartiennent au Tiers-Ordre, brille le serviteur de Dieu Vivaldo ou

(1) Cet article est la fidèle traduction du décret de la S. Congrégation des Rites approuvant le culte du nouveau Bienheureux.

Ubalde de San-Geminiano que de temps immémorial on qualifie de bienheureux ou de saint.

Vers le milieu du XIII^e siècle, quelques années après que le Tiers-Ordre eût été établi en Toscane, notre bienheureux vint au monde à San-Geminiano, petite ville de cette province. Concitoyen et émule du bienheureux Barthole, Ubalde s'appliqua à suivre les exemples de ce fervent Tertiaire et le choisit pour son maître et son guide dans les voies de la perfection. Quand celui-ci fut atteint de la lèpre surmontant toutes les répugnances de la nature, Ubalde lui prodigua, pendant plus de vingt ans, tous les soins qu'inspire une ardente charité. Son dévouement ne se démentit jamais. A la mort de Barthole le disciple rendit à son maître les derniers devoirs et se retira dans un lieu solitaire au sein de la forêt qui environnait alors San-Geminiano ; il établit sa retraite à environ huit milles de cette ville, à peu de distance du bourg de Montaonis.

La vie du pieux ermite en cette solitude fut plus connue de Dieu que des hommes ; mais, des privations qu'impose toute vie érémitique, des vertus du bienheureux Barthole, qu'il s'efforçait d'imiter de tout son pouvoir, et des indices que la mort permit de découvrir, il est facile de déduire ce qu'elle dut être. Un abri dans le creux d'un châtaignier, des fruits, des herbes et des racines sauvages, une pauvre tunique et un vêtement grossier, suffisaient à cette vie pénitente, consumée par les veilles, les jeûnes et les oraisons continuelles.

Les trésors de grâces que cette vie tenait cachés furent révélés par la mort. La lumière restée jusqu'alors sous le boisseau, fut enfin élevée sur le chandelier, et par les soins de Dieu, commença à luire à tous les regards.

On rapporte en effet qu'à l'heure où son âme bienheureuse, dégagée des liens du corps, s'envolait vers la Patrie, les cloches de la petite ville de Montaonis se mirent à sonner, sans que personne les ébranlât, si ce n'est sans doute l'invisible main des Anges. Frappé d'étonnement le peuple accourait du bourg et des villages voisins lorsque sur la route, ils rencontrèrent un certain chasseur qui passait par là et leur apprit

la cause de son élancement en air ainsi près de cet homme, un ange était encore visible dans l'air au moment où il terminait son discours.

Ceux qui se rendirent à cet endroit incertainement par Ubalde : alors qu'il était d'une joie toute céleste et cantiques et d'une joie toute céleste, où ils se rendirent à la maison de son maître autel.

De ce jour ne fit que s'augmenter les faveurs obtenues par sa dévotion du Seigneur et voulut élever.

Les habits de son maître, mais la fête de son dévouement des anges et les magiciens devint célèbre en foule, et les ermites du Tiers-Ordre.

Vers l'an 1250 le premier Ordre de son vocable et de son bienheureux maître en vénération et jusqu'à nos jours la dévotion des hommes donner une dévotion après avoir été François S.

la cause de ce prodige. Il leur raconta que son chien s'étant élancé en aboyant, comme sur une piste, il le suivit, et arriva ainsi près d'un châtaignier où il trouva au lieu de gibier, un homme, un ermite, qui venait de rendre le dernier soupir ; il était encore à genoux, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel dans l'attitude de la prière. Aussitôt que le chasseur eut terminé son récit, les cloches cessèrent de sonner.

Ceux qui avaient entendu ces paroles, se dirigèrent vers l'endroit indiqué par le chasseur, et reconnurent le saint ermite Ubald : alors remplis d'un religieux respect et transportés d'une joie toute spirituelle, ils entonnèrent des hymnes et des cantiques et transportèrent le saint corps dans l'église principale, où ils l'ensevelirent avec de grands honneurs sous le maître autel.

De ce jour, la renommée de sainteté du serviteur de Dieu ne fit que s'accroître, elle fut confirmée par de nombreuses faveurs obtenues près de son tombeau. Il ne suffit pas à la dévotion du peuple de réduire le châtaignier en reliques. On voulut élever sur son emplacement une église et un couvent.

Les habitants de Montaonis décidèrent de solemniser le 1^{er} mai la fête de saint Ubald. Avec l'approbation et le consentement des évêques on composa un Office en son honneur ; et les magistrats de la cité prêtant leur concours, cette fête devint célèbre dans tout le pays : les peuples y accoururent en foule, et l'on y remarquait surtout un grand nombre d'Ermites du Tiers-Ordre.

Vers l'an 1500, un nouveau couvent pour les religieux du premier Ordre de saint François fut érigé et placé sous le vocable et la protection de saint Ubald. Les reliques du bienheureux furent placées sur l'autel et exposées à la vénération des fidèles. Le culte de saint Ubald s'est perpétué jusqu'à nos jours, c'est ce qui a déterminé la Sacrée Congrégation des Rites à l'examiner juridiquement en vue de lui donner une approbation authentique. Le 11 février 1908, après avoir entendu le rapport de son Eminence le Cardinal François Satolli, évêque de Tusculum, elle confirma le culte

rendu de temps immémorial au serviteur de Dieu Ubald, et Notre Saint Père Pie X ratifia la sentence le 13 février suivant. Il n'est point douteux que le bienheureux Ubald ou Vivaldo obtiendra à tous ceux qui l'invoqueront avec confiance les faveurs spirituelles et temporelles que son crédit auprès de Dieu accorde depuis plus de six cents ans à ses compatriotes. C'est cette pensée qui nous a portés à faire connaître brièvement à nos lecteurs ce que l'histoire nous a transmis touchant cette gloire de l'Ordre Séraphique.

Fr. P.-F.



Questions et Réponses

QUESTION : *En réponse à une question posée par rapport à la communion fréquente pour les Tertiaires, vous nous parliez d'un décret du Pape Pie X, concernant cette matière. Que nous dit donc au juste ce décret? — Tertiaire.*

RÉPONSE : En effet au mois de février dernier (page 63) nous avons mentionné le décret de la Sacrée Congrégation du Concile, donné le 20 décembre 1905. Voici en résumé la doctrine de l'Église promulguée par ce décret :

Développant les principes posés par son illustre prédécesseur Léon XIII dans son encyclique du 28 mai 1902 (1), Pie X rappelle d'abord aux fidèles que la communion fréquente et quotidienne est entièrement conforme au désir de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de l'Église, à l'exemple des premiers chrétiens et aux besoins de leur âme. Il déclare ensuite quelles sont les dispositions requises pour la communion fréquente et quotidienne : *l'état de grâce* ou l'exemption de fautes mortelles avec la ferme résolution de n'en point commettre à l'avenir et *l'intention droite et pieuse* de se conformer au désir du divin Maître, de s'unir plus étroitement à lui et d'opposer le remède de la communion à nos infirmités et à nos défauts. Enfin il termine

(1) Voir *Revue*, septembre 1902, p. 337.

en recommandant fréquemment les enfants qui v... à cette pratique de la communion état de grâce

Du reste, l'indulgence d'une prière adieu (2).

Là ne s'arrête qu'une ind... dans toute sa... des faveurs... ment, eux qu... des forts pou...

A cette qu... répondra un... bre 1906), c... mars 1907),... personnes, m... te convalesce... sion de leur... par manière... personnes vi... par mois pou...

S'il en est... doivent être... dévotions sé...

(1) Cfr. *Acta*

(2) Cfr. *ibid.*

(3) Evidem... qui ne peuvent... ne sont pas ob... même les mou... rien n'a été cha...

(4) Voir notr...

en recommandant à tous les confesseurs et prédicateurs d'exhorter fréquemment et avec insistance le peuple chrétien, et même les enfants qui viennent à peine de faire leur première communion (1), à cette pratique si pieuse et si salutaire, et leur défend de détourner de la communion fréquente et même quotidienne quiconque sera en état de grâce et voudra communier avec une intention droite.

Du reste, dès le 30 mai 1905, Sa Sainteté avait enrichi d'une indulgence de 300 jours et recommandé à la piété des fidèles une prière ayant pour objet la diffusion de la communion quotidienne (2).

Là ne s'arrêta pas la sollicitude du Saint Père : les pauvres *malades* qu'une infirmité chronique ou prolongée empêche d'observer dans toute sa rigueur le jeûne eucharistique resteront-ils seuls exclus des faveurs du Saint-Siège, n'obtiendront-ils pas quelque adoucissement, eux qui ordinairement plus que les autres ont besoin du Pain des forts pour se soutenir et s'encourager ?

A cette question, posée déjà dans le décret du 15 septembre 1906, répondra un décret de la Sacrée Congrégation du Concile (7 décembre 1906), complété par une réponse de la même Congrégation (25 mars 1907), décret par lequel Sa Sainteté Pie X daigne autoriser les personnes, malades depuis un mois, sans un sérieux espoir de prompt convalescence (3), à recevoir la sainte Eucharistie, avec la permission de leur confesseur, *même si elles ont déjà pris quelque chose par manière de breuvage*, une ou deux fois *par semaine* s'il s'agit de personnes vivant dans une maison religieuse ; une ou deux fois *par mois* pour les autres malades (4).

S'il en est ainsi, n'est-il pas juste que les Tertiaires, eux qui doivent être les modèles des autres chrétiens dans la pratique des dévotions sérieuses et solides, n'est-il pas juste, dis-je, que les Ter-

(1) Cfr. *Acta O. M.*, nov. 1906, p. 361 ; *decret. S. C. Conc.*, 15 sept. 1907.

(2) Cfr. *ibid.*, sept. 1905, p. 315.

(3) Evidemment il s'agit uniquement des personnes habituellement malades et qui ne peuvent pas observer le jeûne eucharistique ; quant aux autres malades, ils ne sont pas obligés d'attendre tout un mois avant de communier à domicile ; de même les mourants peuvent communier plus souvent sans être à jeûn ; pour eux rien n'a été changé.

(4) Voir notre *Revue*, mars 1907, p. 110 ; *Acta O. M.*, 1907, p. 172.

tiaires soient chaque matin les premiers à s'asseoir au banquet eucharistique ?

Sans doute, dans bien des cas, ils en sont empêchés par l'éloignement de l'église ; ils sont rares ceux qui ont la chance de demeurer à proximité de l'église, d'avoir la sainte messe à une heure propice ; mais, du moins, ceux qui le peuvent commodément doivent se faire un devoir de suivre avec empressement les recommandations du Saint Père ; et les autres doivent profiter de toutes les occasions favorables pour s'approcher, eux aussi, de la Table Sainte.

FR. M. A., O. F. M.



Fleurs séraphiques



Comment fut révélée à frère Egide la mort de frère Guillaume



Il y avait au couvent de Pérouse, un frère nommé Guillaume, de noble extraction mais peu réservé dans ses paroles et ses actions, de sorte qu'il était peu aimé des frères spirituels. Or un jour qu'il se rendait dans un village où demeurait sa sœur, il vit dans le fleuve parmi des enfants qui se baignaient, l'un d'entre eux emporté par le courant et en grand danger de se noyer. Frère Guillaume aussitôt se jeta dans le fleuve, afin de sauver l'enfant, mais lui aussi, il fut emporté par le courant et tous les deux disparurent dans les flots.

Quasi à la même heure, frère Egide, qui demeurait alors au couvent de Pérouse et se lavait les mains avec les autres, car c'était l'heure du repas, dit aux Frères en souriant : « C'est bon cela pour frère Guillaume, c'est ce qui pouvait lui arriver de meilleur. » Et les Frères, qui ignoraient la mort du dit frère Guillaume, ne comprirent pas ce que frère Egide voulait dire ; mais peu de temps après comme ils apprirent qu'il s'était noyé, ils craignirent pour son salut, à cause

de sa vie dit fut dit à l'un charité dont comprirent cela pour leur. »

Frère

QUELQUE t rempli d fils, que te se si magnifique mon fils, si I vent ces par si grande joie du vin du dit Frère lui disa « J'ai ici la m Frère répliqua manger. » Ce « Vous avez m'avez roué « Il faut croi de son corps à partir de ce réuni au Christ bonheur.

Un jour tait souvent sa vie par le d'une meilleur temps, où po Christ, il était eut mérité d' « Qu'il ne reg du martyre. »

de sa vie dissipée, et prièrent le Seigneur de leur révéler son état. Il fut dit à l'un d'eux que le frère Guillaume était sauvé, à cause de la charité dont il avait fait preuve en voulant sauver l'enfant. Alors ils comprirent ce que signifiaient ces paroles de frère Egide. « C'est bon cela pour le frère Guillaume, c'est ce qui pouvait lui arriver de meilleur. »

Frère Egide laisse paraître la joie spirituelle
dont il est rempli

QUELQUE temps avant sa mort, un jour qu'il revenait de sa cellule, rempli d'une joie indicible, il dit à un de ses compagnons: « Mon fils, que te semble-t-il que ceci signifie? J'ai trouvé un grand trésor, si magnifique qu'aucune langue humaine ne peut l'exprimer. Parle, mon fils, si Dieu te l'inspire, que t'en semble-t-il? » Il répétait souvent ces paroles. Pendant qu'il les prononçait, il était rempli d'une si grande joie et d'une si grande ferveur, qu'il semblait tout enivré du vin du divin amour, et d'une surabondance de grâce. Comme un Frère lui disait de venir prendre son repas, il répondit tout joyeux: « J'ai ici la meilleure des nourritures. » Et comme pour l'éprouver, le Frère répliqua: « Ne vous occupez pas de tout cela, Père, mais venez manger. » Cette réponse fit beaucoup de peine au saint homme. « Vous avez mal parlé, mon Frère, dit-il, j'aurais préféré que vous m'ayez roué de coups jusqu'à mettre mon corps tout en sang.

Il faut croire que sa sainte âme prévoyait qu'elle sortirait sous peu de son corps pour jouir du très précieux trésor de la gloire. En effet, à partir de ce moment, et bien des jours avant sa mort, il désirait être réuni au Christ et jouir de sa présence dans le séjour de l'éternel bonheur.

Un jour qu'un Frère lui disait que le bienheureux François répétait souvent qu'un serviteur de Dieu devait toujours désirer terminer sa vie par le martyre, il répondit: « Moi, je ne souhaite pas mourir d'une meilleure mort que par la contemplation. » Même, il fut un temps, où poussé par le désir de souffrir le martyre pour l'amour du Christ, il était allé chez les Sarrasins; mais après son retour, quand il eut mérité d'arriver au sommet de la contemplation, il se prit à dire: « Qu'il ne regrettait pas de n'avoir pas terminé ses jours par la mort du martyre. »

Frère Égide et la Chasteté

COMME frère Égide était à Spolète, un jour il entendit la voix d'une femme et au même instant il ressentit en sa chair une tentation telle, qu'il n'en avait jamais ressentie de semblable. Devinant une ruse du démon, il se mit aussitôt en prières, puis s'apostrophant lui-même, par des dures paroles, il s'imposa une sévère pénitence et la tentation disparut complètement.

Un frère de l'Ordre était éprouvé par une très pénible tentation, il lui semblait que personne ne pourrait lui venir en aide pour la repousser, et inspiré de Dieu, il se disait à lui-même : « Si seulement je pouvais voir frère Égide, je lui découvrirais cette tentation. » Mais ce religieux était fort éloigné du couvent où demeurait frère Égide, et ne pouvait avoir la permission d'aller le trouver. Or un soir, pendant qu'il dormait, il vit en songe frère Égide, debout à ses côtés. Consolé et réjoui par sa présence le Frère lui révéla sa tentation et lui demanda conseil et secours. Frère Égide lui dit : « Frère que feriez-vous si un chien s'élançait sur vous pour vous mordre ? — Je le frapperais, jusqu'à ce qu'il se soit enfui, » répartit l'autre. Et le Saint de dire « Agissez-en de même avec votre tentation. » Le religieux consolé et fortifié demanda à frère Égide de prier pour lui. Et s'éveillant au même instant, il constata que la tentation s'était complètement évanouie. Dans la suite, il raconta au compagnon du frère Égide ce qui lui était arrivé.

C'est ainsi que bien des Frères tentés de sortir de la Religion et de rentrer dans le siècle, pressés les uns par une tentation, les autres par une autre, furent délivrés par les salutaires avis de frère Égide.

Admirable conseil donné sous forme de parabole au frère Gratien

FRÈRE Gratien était un homme qui parlait presque toujours de Dieu ; il dit un jour à frère Égide : « Je donne des conseils et je prêche aux autres, il semble que je devrais savoir me conduire moi-même, et voici qu'avec toute ma science j'ignore à quelle œuvre je dois me consacrer et en quoi je plairai davantage à Dieu : donne-moi donc un conseil, et dis-moi ce que tu penses. » Frère Égide répondit : « Pends-toi, tu ne saurais rien faire de plus agréable à Dieu. » Et comme frère Gratien lui demandait avec instance la signi-

fication de
frère Égide
au dessus de
n'es pas au
dans les œuv
dans l'humil

Con

UN jeune l
religion.
religion, alle
Ce jeune ho
mains, il s'é
un pareil c
simple à ce
matériel, ma
père et sa m

Remèd

UN frère c
pas cuir
dant la mên
façon, les au
manière de s
ci lui répond
cuisine est
« Elle vaut c
le monde. F
et tu prieras

fication de ces paroles, et cela plusieurs jours de suite. Finalement frère Égide lui dit : « Le pendu n'est pas au ciel, mais il est élevé au dessus de terre, et regarde toujours en bas. Agis de même. Tu n'es pas au ciel, tu peux cependant être élevé au-dessus de terre si dans les œuvres vertueuses que tu accompliras tu conserves ton cœur dans l'humilité et attends tout de la miséricorde de Dieu. »

Conseil de frère Égide à un jeune homme qui voulait entrer en religion

UN jeune homme disait à frère Égide qu'il était résolu d'entrer en religion. Le frère Égide lui dit : « Si vous voulez entrer en religion, allez de suite et tuez vos parents, vos frères et vos cousins. » Ce jeune homme, tout stupéfait, se mit à pleurer et joignant les mains, il s'écria : « O frère Égide, comment pourrais-je commettre un pareil crime ? » Mais lui de dire : « Sot que tu es ! Es-tu simple à ce point ! je ne te dis pas de les frapper avec un glaive matériel, mais avec un glaive spirituel ; car celui qui ne hait pas son père et sa mère ne peut être disciple de Jésus-Christ. »

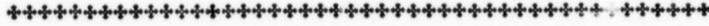
Remède donné au frère Cuisinier par frère Égide contre les mécontents

UN frère cuisinier était grandement affligé, de ce qu'il ne pouvait pas cuire les aliments au goût de tous les frères ; il faisait cependant la même cuisine pour tous, mais les uns la voulaient d'une façon, les autres d'une autre. Un jour, il consulta frère Égide sur la manière de se montrer patient et pacifique à l'égard de tous. Celui-ci lui répondit : « Va, mon fils, et quand quelqu'un te dira : Cette cuisine est mal salée, retourne-la une fois, et dis à haute voix : « Elle vaut cent livres : » et tu agiras de la même manière avec tout le monde. En faisant ainsi le connaisseur, tu auras bientôt la paix, et tu prieras le Seigneur qu'on vienne t'importuner plus souvent. »





Le Discrétoire



DANS LES FRATERNITÉS DU TIERS-ORDRE



Celui qui garantit la vie et assure la prospérité d'une œuvre, c'est sa bonne organisation. Dans tous les Congrès du Tiers-Ordre où il a été permis aux Tertiaires et aux Directeurs de se communiquer leurs observations et les résultats de leur expérience, on n'a cessé de le répéter : Il faut de l'organisation. Grâce à elle l'œuvre de saint François étendra plus loin encore qu'elle ne le fait, son action bienfaisante et sociale.

La manière d'organiser les Fraternités n'est plus à trouver, elle nous est léguée de toutes pièces par la Règle et par la tradition, il s'agit seulement de l'appliquer et nous n'hésiterons pas à dire que la clef de voûte de tout l'édifice, c'est la constitution et le bon fonctionnement des Discrétoires.

* * *

Le Discrétoire est l'œil du Directeur. Grâce à cet œil, le Directeur connaîtra ses postulants, suivra ses novices, surveillera ses Tertiaires, n'ignorera pas ceux qui font bien et méritent d'être félicités, ceux qui sont tombés et qu'il s'agit de relever, ceux qui manquent à leurs devoirs et qu'il faut redresser.

Seul, il n'a que ses propres lumières : la science et le dévouement ne lui font pas défaut sans doute, mais il peut lui manquer le conseil et le secours décisif de l'Esprit-Saint que le Seigneur a promis à ceux qui sont assemblés en son nom.

C'est entouré de son conseil, que le Directeur peut efficacement discuter et promouvoir les intérêts de la Fraternité, le progrès des Tertiaires, le succès des œuvres entreprises, les moyens de faire plus encore et mieux pour le recrutement, pour la formation et la sanctification des membres, etc...

* * *

Le Discrétoire est le bras droit du Directeur.
Que de fois n'avons-nous pas entendu ces paroles sur les lèvres

du prêtre a
« Je suis se
œuvre nou

Le Discr
autour de v
zélées et vo
toute une l
même mill
immédiat a
le moyen de

Le secre
aider. Com
universelle :
de ses sujet
parviennent
des intermé
et les trava

Vous êtes
Tertiaires ce
vos Tertiair
les démarch
donneront l
éloigné des
ternité.

Dans un
avons parlé
se faisait fo
1300 Tertiai
millions et é
la bonne org
bon entretie

Le Père
organisation
prend. Et
ra-t-il emplo
res au Tiers-
instruments
savoir-faire,

du prêtre auquel nous proposons la fondation d'une Fraternité :
« Je suis seul et sans aide, comment pourrais-je entreprendre cette
œuvre nouvelle et m'en occuper sérieusement ? »

Le Discrétoire sera votre aide, vous ne serez pas seul. Constituez
autour de vous ce groupe de personnes sages et discrètes autant que
zélées et vous verrez bientôt comme il vous sera facile de diriger
toute une Fraternité. Vous avez deux cents, trois cents, mettons
même mille Tertiaires ; vous ne pouvez vous mettre en contact
immédiat avec chacun d'eux, mais vous parviendrez jusqu'à eux par
le moyen de vos Discrets ou Discrètes.

Le secret du gouvernement a toujours consisté à savoir se faire
aider. Comment le Souverain Pontife pourrait-il gouverner l'Église
universelle s'il lui fallait se mettre en relations directes avec chacun
de ses sujets ? Et cependant ses desseins, ses volontés, ses directions
parviennent jusqu'aux extrémités du corps de l'Église, par le moyen
des intermédiaires divinement établis pour partager la responsabilité
et les travaux du Chef.

Vous êtes en relations constantes avec votre Discrétoire ; par lui les
Tertiaires communiquent avec vous, par lui vous communiquez avec
vos Tertiaires. Les Discrets sont votre bras droit. Ils entreprendront
les démarches, ils feront les visites, ils transmettront les ordres, ils
donneront les avis, ils feront parvenir enfin jusqu'au dernier, au plus
éloigné des Tertiaires la direction que vous voulez donner à la Fra-
ternité.

Dans un compte-rendu fait au Congrès de Vienne dont nous
avons parlé dernièrement, le Directeur du Tiers-Ordre de cette ville
se faisait fort de faire parvenir un avis ou une convocation à ses
1 300 Tertiaires disséminés dans une ville et une banlieue comptant 2
millions et demi d'habitants, en vingt-quatre heures. Et cela grâce à
la bonne organisation du Discrétoire, des zélateurs et zélatrices et au
bon entretien du catalogue des adresses.

Le Père Directeur de Vienne fit remarquer en passant que son
organisation fut bientôt calquée par d'autres œuvres. Cela se com-
prend. Et que de fois aussi le curé, directeur du Tiers-Ordre, pour-
ra-t-il employer ses Discrets et Discrètes à d'autres œuvres, étrangè-
res au Tiers-Ordre ; tellement ils seront devenus entre ses mains des
instruments aussi souples qu'intelligents. S'il le veut et s'il a du
savoir-faire, il aura bientôt dans ses Tertiaires, mais surtout dans ses

Discrets et Discrètes les têtes de toutes ses œuvres et les instruments dévoués de tous ses desseins de zèle et de charité dans la paroisse.

Ayez donc, chers confrères, un Discrétoire bien organisé et la direction de vos Fraternités ne vous sera pas un fardeau, elle se fera pour ainsi dire toute seule.

* * *

En disant que, grâce à un Discrétoire bien formé, la Fraternité marchera pour ainsi dire toute seule, nous signalons un immense avantage des Discrétoires et le secret d'éviter en bien des cas la ruine des Fraternités. Voici comment.

Un prêtre a fondé la Fraternité dans sa paroisse. Il l'a entretenue avec beaucoup de sollicitude et cultivée avec dévouement. Tout va pour le mieux, lorsqu'un jour il est changé de paroisse ou appelé par son Évêque à d'autres fonctions.

Que va devenir la Fraternité ? Il se passera peut-être deux ou trois mois avant que le nouveau curé soit nommé. Le prêtre qui fait l'intérim pendant ce temps-là ne saurait s'occuper que du strict nécessaire ; forcément il laisse de côté le Tiers-Ordre !

Arrive ensuite le nouveau pasteur. Jeune prêtre, nouveau curé, il est passablement troublé en face de tant d'œuvres qui vont solliciter son zèle, ou bien accoutumé à diriger d'autres congrégations, étranger au Tiers-Ordre de saint François, il donnera la dernière place à la Fraternité. Est-ce négligence ? Pas le moins du monde, encore moins mépris. C'est tout simplement manque de temps pour faire connaissance et prendre contact avec toutes les œuvres à la fois.

C'est ainsi que le jour de la réunion est venu et le nouveau pasteur, pas plus que l'intérimaire n'y a pensé. Le deuxième mois arrive, c'est une autre réunion qu'on ne peut encore faire : on n'a pas eu le temps jusqu'alors de faire connaissance avec les Tertiaires, il faut attendre à plus tard etc. . .

Les mois se passent ainsi, la Fraternité se désagrège, les membres deviennent des Tertiaires isolés, et pour la plupart l'isolement c'est l'affaiblissement et en tout cas la ruine de la Fraternité comme telle.

Que de paroisses où de belles Fraternités ont abouti à la ruine pour cette raison !

Même, sans changement de curé, on peut en arriver là. Le Directeur peut tomber malade, devenir incapable de présider les réunions

pour un ter
désagrégati
que cette F

Oui, voil
Discrétoire.
Discrétoire
novices, les
suelles mèr
Fraternité s
aura le ten
mains d'un
que-là.

Non seu
de l'épreuve

CONCLUSI
ternité et qu

Les Discr
ériger les Fr
jamais sans
Ils ont donc
pour en faire
devant la Fr

Cela suffi
Si le Directe
pas dans ce
s'il trouve pl
tions confiée
nominal, le I
que nous av
pris avoueror

pour un temps plus ou moins long. De là également une cause de désagrégation et bientôt la ruine certaine de la Fraternité à moins que cette Fraternité n'ait un bon Discrétoire.

Oui, voilà le remède au mal que je viens de signaler : un bon Discrétoire. Le Directeur est malade, il est absent, il est changé, le Discrétoire continue à fonctionner. Les ministres, les maîtres de novices, les zélateurs remplissent leurs devoirs ; les réunions mensuelles mêmes peuvent se faire avec l'agrément du Directeur, la Fraternité se maintiendra ainsi jusqu'au jour où le nouveau curé aura le temps, les connaissances, la santé voulue pour prendre en mains d'une manière effective, la direction forcément négligée jusque-là.

Non seulement la Fraternité n'aura pas péri, mais elle sera sortie de l'épreuve plus vivante et plus forte.

* * *

CONCLUSION. Que le Discrétoire soit constitué dans chaque Fraternité et qu'il fonctionne suivant la Règle.

Les Discrétoires existent-ils ? Oui. Les Pères Visiteurs appelés à ériger les Fraternités dans les paroisses ne le font jamais ou presque jamais sans constituer un Discrétoire, suivant le cérémonial prescrit. Ils ont donc choisi les membres les plus dignes et les plus capables pour en faire le conseil du Directeur et ils ont proclamé leurs noms devant la Fraternité réunie.

Cela suffit-il ? Non, il faut encore que le Discrétoire fonctionne. Si le Directeur ne réunit jamais son Discrétoire, s'il ne le consulte pas dans ce qui concerne les intérêts et les œuvres de la Fraternité, s'il trouve plus facile et plus commode de remplir lui-même les fonctions confiées aux membres, il n'y aura en réalité qu'un Discrétoire nominal, le Directeur et la Fraternité seront privés des avantages que nous avons signalés ci-dessus et tous ceux qui nous auront compris avoueront que c'est bien regrettable pour le bien général.

C.-M.



. Le Direc-
les réunions

Nouvelles de Rome

Notre-Dame de Lourdes au Vatican. — Après le *Triduum* célébré à Lourdes en février, les pèlerins français sous la conduite de Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes, se sont rendus à Rome, et dans les jardins du Vatican, devant la Grotte édifiée par les soins de Léon XIII, ils ont eu le bonheur de prier l'Immaculée avec le Souverain Pontife. Sa Sainteté Pie X a en effet condescendu à rejoindre le groupe des pèlerins dans les jardins du Vatican, à s'agenouiller au milieu d'eux, à réciter à haute voix les litanies de la Très Sainte Vierge, auxquelles les personnes présentes ont répondu avec une émotion et une dévotion bien compréhensibles ; puis après une belle et touchante prière à Notre-Dame de Lourdes pour le Pape et pour la France, lue par Mgr Schoepfer, S. S. Pie X donna la bénédiction apostolique et se retira au chant de l'*Ave Maria*. La foule qui se pressait sur son passage lui permit à peine de regagner sa voiture ; mais il souffrait ces filiales importunités avec une inoubliable bonté. Une jeune Italienne qui contemplait ce spectacle s'écria : « Aucun roi de la terre ne recevra jamais un accueil semblable. »

Le Jubilé Pontifical. — « L'Œuvre des campagnes » (œuvre française dont le Cardinal Merry del Val est protecteur) a ouvert une souscription pour offrir au Souverain Pontife une exécution en marbre du buste que l'artiste français Jean Larrive, pensionnaire de la villa Médicis, a récemment sculpté. La maquette en plâtre de ce buste a été fort admirée au Vatican comme reproduisant « au vif l'expression de pensée profonde » du visage du Souverain Pontife.

D'autre part, le Souverain Pontife a reçu en audience privée plusieurs prélats de sa Maison Apostolique, qui lui ont présenté une médaille commémorative du Jubilé. Cette médaille, œuvre du graveur Capuccio, est éditée par la maison Johnson de Milan.

Les prédicateurs du Carême. — Selon l'antique coutume le Saint Père a reçu en audience privée les prédicateurs du Carême, le 29 février ; sur quarante environ qu'ils étaient, on comptait cette année quinze franciscains et huit capucins. Après la profession de

foi qu'ils é mirent
allocution sur
pain » et remar
âges.

Les Franciscain
ment celle de
à un prédicateur
du Trône, en j
des Ordres relig
teurs par une te

Le Prédicateur
année, cet office

La Fête du
participé à l'élar
des fidèles par
été signalé par
qui y avaient ét
une foule imm
furent chantées
du Saint Père.

La veille, le
Pontificale avai

Mort d'un
nouveau deuil :
de Sainte-Marie
vie toute consa
pies de la Ville

C'est le 20^e C
porte à 14 le no

L'anniversaire
catholiques d'Ita
saint Pontife a
tombeau, dans la
Les RR. PP. Ca
vice annuel et
nations.

Au Collège
couvent général

foi qu'ils émirent devant lui, le Souverain Pontife leur fit une petite allocution sur ces paroles de Jérémie « *Les enfants demandent du pain* » et remarqua agréablement qu'il s'agit là d'enfants de tous les âges.

Les Franciscains occupent les chaires de plusieurs églises, notamment celle de la Basilique Vaticane. Le Palais pontifical lui-même à un prédicateur de Carême. Les sermons sont donnés dans la salle du Trône, en présence des cardinaux, des prélats et des supérieurs des Ordres religieux. Le Pape y assiste, mais séparé des autres auditeurs par une tenture qui lui permet d'entendre sans être vu.

Le Prédicateur apostolique est choisi parmi les Capucins ; cette année, cet office est rempli par le P. Pacifique de Seggiano.

La Fête du Pape. — La fête patronale du Souverain Pontife a participé à l'élan imprimé à tout ce qui se rattache au Père commun des fidèles par les solennités du Jubilé. Le jour de saint Joseph a été signalé par une communion générale des catholiques de Rome, qui y avaient été invités par voie d'affiche. Le soir, à cinq heures, une foule immense se réunit dans la basilique de Saint-Pierre, où furent chantées des prières publiques pour la conservation des jours du Saint Père.

La veille, le Sacré Collège, puis les divers Ordres de la Maison Pontificale avaient présenté en corps leurs vœux de fête au Pontife.

Mort d'un Cardinal. — La fête du Pape fut assombrie par un nouveau deuil : le cardinal Casali del Drago, cardinal prêtre du titre de Sainte-Marie de la Victoire est mort dans sa 90^e année, après une vie toute consacrée aux charges de la curie romaine et aux œuvres pies de la Ville Éternelle.

C'est le 20^e Cardinal décédé sous le Pontificat actuel. Sa mort porte à 14 le nombre des titres cardinalices vacants.

L'anniversaire de la mort de Pie IX. — Les journaux catholiques d'Italie rapportent que le 31^e anniversaire de la mort du saint Pontife a été signalé par un grand concours de pèlerins à son tombeau, dans la crypte de la basilique Saint Laurent-hors-les-murs. Les RR. PP. Capucins, gardiens de la basilique, ont célébré le service annuel et donné l'absoute au milieu de fidèles de toutes les nations.

Au Collège Saint-Antoine. — C'est dans l'église de notre couvent généralice qu'ont été célébrés les deux services funèbres

que les ambassadeurs portugais à Rome ont ordonnés pour le repos du Roi du Portugal et de son fils.

Le premier service a été célébré le cinq mars, à la demande de l'ambassadeur du Portugal près le Saint-Siège. Plusieurs Cardinaux et les membres du corps diplomatique attaché au Vatican y assistaient.

Le lendemain, le Ministre du Portugal près le Quirinal fit célébrer un second service auquel assista la famille royale italienne.

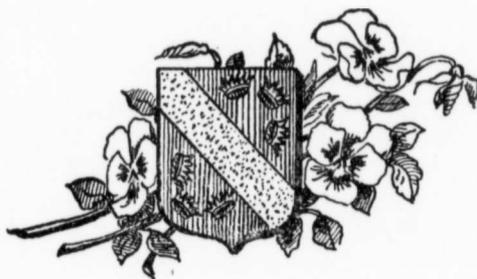
L'église Saint-Antoine avait été choisie, à cause de la grande dévotion des Portugais au saint de Padoue leur compatriote, qu'ils nomment « Saint Antoine de Lisbonne. »

Le scapulaire du Mont-Carmel. — Par rescrit du 4 janvier dernier, le Souverain Pontife a concédé à tout soldat, de n'importe quel pays, qui se trouve à l'hôpital ou en campagne, la faculté de s'imposer lui-même le scapulaire du Mont-Carmel. Aucune cérémonie n'est exigée ; il suffit que le scapulaire ait été béni en la forme ordinaire et que celui qui se l'impose récite quelques prières en l'honneur de la Très Sainte Vierge, par exemple, trois Avés.

Voilà pour les soldats un précieux et facile moyen de se mettre sous la puissante sauvegarde de la Reine des Victoires.

Nouvelles indulgences. — Le Saint Père a attaché une indulgence de 300 jours chaque fois à l'invocation : *Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous*. Cette indulgence est applicable aux défunts. Le rescrit est du 11 janvier 1908.

ROMANUS



nés pour le repos

à la demande de
sieurs Cardinaux
Vatican y assis-

irinal fit célébrer
ilienne.
e la grande dévo-
iote, qu'ils nom-

crit du 4 janvier
lat, de n'importe
ne, la faculté de
Aucune cérémo-
énit en la forme
lques prières en
is Avés.

ren de se mettre
es.

taché une indul-
-*Dame de Lour-*
ible aux défunts

ROMANUS





LA MADONE

FRANCIA



Marie



ONDES, retentissez d'hymnes mélodieux !
 Anges du Tout-Puissant, prêtez à notre terre
 Vos cantiques d'amour qui ravissent les cieux !
 Mortels, écoutez-les chanter ce grand mystère :
 Une Vierge paraît : Salue, Humanité,
 Cette Rose fleurie au céleste parterre,
 Que parent dès le temps la grâce et la beauté
 Propres à l'éternité.

Vierge, sur ton berceau la Trinité s'incline :
 « Ma fille, dit le Père, ô Mère de mon Christ ! »
 Et le Christ, d'un rayon de sa splendeur divine,
 Illumine ton âme où repose l'Esprit . . .
 Astre nouveau, salut ! Salut, Eve nouvelle,
 Salut, Porte-rançon du vieil Adam proscrit :
 Par toi s'effacera la tache originelle
 De sa race en lui rebelle.

O Vierge inaccessible aux atteintes du vice,
 La pureté toujours pour toi fut un trésor :
 Fleur délicate et pure, ouvre-moi ton calice,
 Laisse-moi m'enivrer, pour m'enivrer encor
 Au suave parfum que respirent les Anges . . .
 Jusqu'au jour où, joyeux, je prendrai mon essor
 Pour régner à jamais dans les saintes phalanges,
 Je veux chanter tes louanges.

O desseins éternels, voiles mystérieux !
 Un Dieu traite avec toi du grand œuvre céleste,
 Et bientôt le salut va descendre des cieux
 Sur l'univers sauvé par ton « Fiat » modeste.
 Les siècles ont sur toi le regard attaché,
 Et l'homme n'attend plus — seul espoir qui lui reste —
 Que ce mot pour revoir un Dieu que le péché
 Lui tint si longtemps caché.

Dès le premier instant de l'Incarnation,
 Tu portes en ton sein une Manne infinie.
 Douce réalité ! C'est la Rédemption
 Qui prend chair en ta chair et nous rend à la vie...
 Mais, vois, faibliras-tu ? car déjà l'avenir
 T'esquisse à l'horizon les douleurs, l'agonie ;
 Non, d'angoisse et de fiel tu voudras te nourrir,
 Disant : « Aimer, puis... mourir ! »

Comme un monstre vaincu, plein d'une bave immonde,
 Exhale avec la vie un souffle menaçant,
 Le flot d'iniquité qui ravageait le monde
 Sous ton pied virginal expire en mugissant.
 Satan pourra rugir : tu briseras sa haine !
 Qu'importe son courroux désormais impuissant !
 Qu'importent ses assauts que je brise sans peine
 Par le seul nom de ma Reine !

Dans l'exil d'ici-bas, je n'ai point qu'un appui :
 Frère d'un Dieu Sauveur, n'ai-je pas une Mère ?
 Quand la Mère et le Fils me pressent aujourd'hui
 De mépriser pour eux un bonheur éphémère,
 Hésiterais-je encore à céder à leur voix ?
 Mère, je suis à toi ; je t'aime et te révère ;
 J'enchaîne mon amour par de plus fortes lois
 A l'autel du Roi des rois.

Abri toujours ouvert à toute âme éplorée,
 Quand mon cœur écrasé sous le poids du chagrin
 Soupirera vers toi, Reine de l'Empyrée,
 Viens, je suis ton enfant tombé sur le chemin ;
 Guide mes pas tremblants, relève mon courage ;
 — Parais à mon regard, Étoile du matin ! —
 Vierge, que ton amour du ciel me soit le gage,
 En ce terrestre voyage !

F. F.-M..



D

matie europ
 aux étranger
 au point les r
 probation du
 chargée de c
 toire, ainsi qu
 siècles de sor
 logie, la phil
 publication p
 Sainte ; elle
 cules d'enviro
 mars 1908 av
 l'échange de
 (couvent de S
 son administ
 Bienvenue
 influence sur

C'EST en
 nier à .
 vaux o
 étaient les su
 2° L'organisat
 4° L'influence
 De toutes pa
 giquement dar
 Pie X pour arr



Chronique franciscaine



TERRE-SAINTE

Nouveau périodique franciscain

DEPUIS longtemps, la Custodie de Terre-Sainte souffrait des relations parfois fantaisistes et souvent inexactes que les journaux et les récits de voyage publient sans interruption sur les choses d'Asie-Mineure. Le rôle séculaire des Franciscains a été maintes fois travesti, surtout depuis que la diplomatie européenne a forcé les Turcs à ouvrir leurs ports et leurs villes aux étrangers. Pour remédier à ce déplorable état de choses et remettre au point les rapports de la presse, la Custodie de Terre-Sainte, avec l'approbation du Rme Père Général, s'est décidée à fonder une publication chargée de donner officiellement le récit des faits concernant son territoire, ainsi que la teneur des documents authentiques. L'histoire des sept siècles de son gouvernement ne sera pas oubliée, non plus que l'archéologie, la philologie, et autres sciences auxiliaires de l'histoire. Cette publication porte le titre de *Diarium Terra Sancte*: Journal de la Terre-Sainte; elle est rédigée en latin, et paraîtra tous les trois mois en fascicules d'environ 60 pages in-folio. Le premier numéro a été édité le premier mars 1908 avec un programme des plus riches. Le *Diarium* fera volontiers échange de service avec les autres revues. Le R. P. Secrétaire custodial (couvent de Saint-Sauveur, Jérusalem) est chargé de sa rédaction et de son administration.

Bienvue à cette nouvelle publication franciscaine dont l'heureuse influence sur les choses palestiniennes sera vivement appréciée.

A TRAVERS LE MONDE

Congrès franciscain

C'EST en Italie que ce nouveau congrès s'est tenu le 29 février dernier à Adria, sous la direction des Supérieurs locaux. Divers travaux ont été présentés. Les questions soumises à cette réunion étaient les suivantes: 1° Etat actuel du Tiers-Ordre dans la Vénétie; 2° L'organisation régionale du Tiers-Ordre; 3° Son action paroissiale; 4° L'influence de son action sociale.

De toutes parts les Tertiaires ont à cœur d'entrer résolument et énergiquement dans la voie tracée par les Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X pour arriver à la restauration de l'esprit chrétien dans le monde.

CANADA

Dans nos couvents

NOS lecteurs et amis verront plus loin dans la nécrologie, que le bon Dieu a prélevé sur la communauté de QUÉBEC le tribut qu'il avait demandé, depuis moins d'un an, aux couvents des Trois-Rivières et de Montréal. Il est toujours le Dieu qui exigeait du peuple élu les *prémices* de toutes choses ; et les frères qu'il nous enlève vont grossir le nombre de nos célestes protecteurs.

A MONTRÉAL la belle fête de l'Annonciation fut marquée par une cérémonie de profession solennelle. Le frère Raphaël-Marie, de Montréal, a émis ses derniers vœux entre les mains du T. R. P. Provincial. Le R. P. Berchmans a prononcé l'allocution de circonstance dans les deux langues. En faveur des nombreux parents et amis du nouveau profès solennel, il fit d'abord en anglais un parallèle énergique entre les deux professions du religieux franciscain : celle des vœux simples, émise après l'année de noviciat et celle des vœux solennels, qui suit la première après trois années ; il montra comment cette donation irrévocable de tout son être à Dieu fait du Frère Mineur un holocauste, une victime, un mort.

Dans la seconde partie de son discours, prononcée en français, le prédicateur dégagea les rapports qui existent entre la fête du jour, l'Annonciation de Notre-Dame qui est aussi celle de l'Incarnation de Notre-Seigneur, et la profession solennelle qui a pour but définitif le salut d'une âme par sa transformation en Jésus-Christ.

Saint-Alban, Comté de Portneuf

LES Tertiaires de cette chrétienne paroisse ont eu leur visite canonique les derniers jours du mois de mars. Deux fois par jour le R. Père Maximin, visiteur, réunissait les Tertiaires et bon nombre de fidèles heureux de profiter des instructions qui étaient données. La belle église de Saint-Alban fraîchement restaurée et décorée avec goût, l'assistance nombreuse aux offices, la fréquentation des Sacrements, les conseils du Père Visiteur, la ferveur des Tertiaires, tout contribua à faire de ces jours des jours de grâces et de bénédictions pour la paroisse.

Les résultats du triduum furent consolants. Excités par leur pasteur qui comprend tout le bien que le Tiers-Ordre peut faire et déterminés par les avantages qui leur étaient offerts, 16 frères et 33 sœurs revêtirent les livrées de saint François. Il y a maintenant à Saint-Alban 250 Tertiaires décidés à vivre en vrais chrétiens et à donner à tous le bon exemple. A la prochaine visite, je l'espère, on pourra ériger une Fraternité spéciale pour les Frères.

LA visite
tin, du
toute espér

Les Terti
ment admi
temps des
et d'écoute
étaient don
vée, par les
tés, encore
qu'ont les
grand'messe
eu aussi l'oc
de leur arge
dès que l'on
Puissent de
puissent ces
portion chois
ont revêtu l
d'autres suiv

On a proc
Fraternité
Odina Meun
Trésorier : M
dinand Côté,

Fraternité
tante : Mde
Couture ; Se
Mdes Josepl
et Milles Mai

Saint-Augustin. Comté de Portneuf

Une visite canonique fut faite du 8 au 12 mars dernier par le R. P. Justin, du couvent de Québec : elle fut bonne et consolante au delà de toute espérance.

Les Tertiaires avaient répondu dès le premier jour avec un empressement admirable à l'invitation de leur zélé Directeur ; et durant tout le temps des exercices ils n'ont pas cessé, malgré l'éloignement, de venir et d'écouter, en foule compacte et recueillie, les instructions qui leur étaient données. Le Tiers-Ordre est aimé, sa règle est fidèlement observée, par les 275 sœurs et les 125 frères qui composent les deux Fraternités, encore jeunes. Nous avons été très édifié de la touchante coutume qu'ont les Tertiaires de faire célébrer, à chaque réunion mensuelle, une grand'messe à laquelle ils se font un pieux devoir d'assister. Nous avons eu aussi l'occasion de constater avec quelle générosité ils savent donner de leur argent, de leur temps et de leur cœur, pour les bonnes œuvres, dès que l'on fait appel à leur qualité de disciples du pauvre d'Assise. Puissent de telles dispositions s'affermir et s'accroître de plus en plus ! puissent ces bons Tertiaires être toujours, aux yeux de leur pasteur, la portion choisie de son troupeau ! Une quinzaine de nouveaux membres ont revêtu le saint habit ; nous avons lieu de croire que bon nombre d'autres suivront bientôt cet exemple.

On a procédé au renouvellement des charges. Ont été élus :

Fraternité des Frères. — Ministre : M. Félix East ; Assistant : M. Odina Meunier ; Maître des novices : M. Hildebert Racette ; Secrétaire-Trésorier : M. Edouard Côté ; Discrets : MM. Dieudonné Drolet, Ferdinand Côté, Edouard Valin, Phydime Rochette.

Fraternité des Sœurs. — Supérieure : Mde Vve Jean Falardeau ; Assistante : Mde Chrysanthe Jobin ; Maitresse des novices : Mde Francis Couture ; Secrétaire-Trésorière : Mde Augustin Constantin ; Discrètes : Mdes Joseph Jobin, Ferdinand Côté, Cléophas Thibault, Hector East, et Mlles Marcelline Juneau et Adéline Constantin.



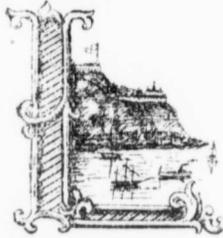


LES ANCIENS RÉCOLLETS
LE PÈRE JOSEPH DENIS



AU PETIT SÉMINAIRE

(Suite)



La formation des pensionnaires de Mgr de Laval était donc avant tout imprégnée de religion, et leur vie se partageait entre l'étude et les exercices de piété. Ils s'occupaient entre temps et en guise de délassement à quelque « métier, » et ils devaient tâcher que leurs travaux fussent utiles au séminaire ou aux églises (1). C'est ainsi que l'abbé Latour, dans ses *Mémoires sur la vie de M. de Laval*, nous apprend que « les enfants du petit séminaire eurent la dévotion de travailler à l'autel et au retable de la chapelle de la sainte Famille » à l'église paroissiale de Québec. Il ajoute qu'ils y réussirent. « On est adroit au Canada, dit-il encore, et Dieu sans doute bénit leur zèle. Ce qu'il y eut de bien singulier, leurs études n'en souffrirent pas ; elles ne furent jamais plus florissantes. » (2)

C'est à cet autel de la sainte Famille que Mgr de Laval érigea en 1670 la paroisse de Québec. Or le jeune Denis fut à n'en pas douter, l'un des ouvriers de cette merveille... Plusieurs églises des environs de Québec bénéficièrent aussi du travail des élèves. Ceux-ci pouvaient encore, avec la permission de leurs directeurs, s'employer pour des personnes du dehors.

C'était là leur délassement ordinaire. Ils en avaient un plus récréatif tous les ans : les vacances. La plus ancienne mention qui en soit faite se trouve dans une lettre inédite que Mgr de Laval adressait de Paris en 1685 aux prêtres du séminaire. (3) Il leur dit qu'il ferait bien faire la récolte à la houblonnière du séminaire par

(1) Règlement du Petit séminaire, art. xv^e.

(2) P. 172.

(3) Archives du séminaire.

Les élèves,
en vacanc
tradition
cripta (17
la coutum
soit née a

Ces vac
obligatoire

Parmi l
et les petit
Raphaël C
1671, alor
la condui
vre, des T
Denis ; M
neveu de l
France pa

Nous sa
cours chez
sur le site
Laval n'av
ces cours, e
Jésuites de
quent.

L'on sait
que les élèv
temps où J
tous organi
peut conjec
Crépieuil, s
père Bouva
célèbre Mar

Quant au
fameux coll

(1) Conférier

(2) V. Roch

P. 476, 295, 3

les élèves, mais que c'est impossible, vû qu'à cette époque ils sont en vacances au Cap Tourmente. Cette lettre est de 1685, mais la tradition immémoriale du séminaire veut, d'accord avec les *Transcripta* (1786) de M. Th. Laurent Bédard, prêtre du séminaire, que la coutume d'envoyer les pensionnaires en vacances à Saint-Joachim soit née avec le séminaire lui-même.

Ces vacances allaient du 15 août au 1^{er} octobre et elles étaient obligatoires.

Parmi les condisciples de Jacques Denis, outre ceux déjà nommés et les petits sauvages, citons encore, d'après les *Annales manuscrites* : Raphaël Gagnon. Celui-ci eut le malheur de se noyer le 1^{er} octobre 1671, alors qu'avec ses camarades il était à la pêche au Sault, sous la conduite de M. Soumande. Il fut vivement regretté. Ange Lefebvre, des Trois-Rivières ; Paul Prud'homme, de Montréal ; Claude Denis ; Mathieu Damours ; Denis Peuvret ; François de Laval, neveu de Mgr de Laval. Cet élève, entré en 1674, fut renvoyé en France par son oncle en 1681.

Nous savions déjà que les élèves du petit séminaire suivaient les cours chez les Jésuites. Le collège des Jésuites s'élevait à peu près sur le site actuel de l'Hôtel de Ville. Les pensionnaires de Mgr de Laval n'avaient donc pas loin pour se rendre aux cours. Quels étaient ces cours, et quels étaient le règlement et la discipline du collège des Jésuites de cette époque ? Ici encore les renseignements nous manquent.

L'on sait toutefois que les cours furent organisés au fur et à mesure que les élèves augmentaient et que le besoin s'en faisait sentir. Au temps où Jacques Denis faisait ses études les divers cours étaient tous organisés, y compris les deux années de philosophie. (1) On peut conjecturer qu'il eut pour professeur de rhétorique soit le père Crépieuil, soit le père Bouvart ; pour professeur de philosophie le père Bouvart ; et l'on peut avancer avec assez de certitude que le célèbre Martin Boutet fut son professeur de mathématiques. (2)

Quant au règlement, il devait être un calque du règlement-type du fameux collège de La Flèche, auquel le père Rochemonteix a con-

(1) Conférence de M. l'abbé A. Gosselin à l'Université Laval, le 6 février 1908.

(2) V. Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII^e siècle*, t. III, P. 476, 295, 373 ; t. I, P. 213.

sacré deux forts volumes. (1) La chose est tout à fait dans l'ordre, et ce qui du reste peut nous confirmer dans cette opinion c'est un détail fourni par une lettre du père de La Cauchetière, Jésuite de Montréal, écrite en 1694. (2) Il y est dit qu'au collège de Montréal on avait la messe des élèves à 10 heures, comme à La Flèche. Au collège de Québec, de beaucoup plus ancien que celui de Montréal, ce point comme les autres points du règlement de La Flèche devaient être en vigueur depuis longtemps. D'après ce règlement, les classes commençaient à 8 heures, du moins pour les rhétoriciens et les philosophes. Ils s'y rendaient avec « leurs robes. » (3) On ne devait « pas les laisser aller en classe sans robe, sans ceinture et en pantouffles. » (4) Ceci fait surgir la question du costume des élèves du petit séminaire. Avaient-ils un costume particulier ? La tradition le veut. Quel était-il ? Mgr de Laval ayant étudié à La Flèche, n'aurait-il pas choisi pour ses élèves le costume qu'il avait porté lui-même autrefois ? C'est possible. Dans ce cas le costume devait consister en une robe ou jaquette retenue à la taille par une ceinture ; c'est le costume actuel de nos collégiens quelque peu modifié. (5)

Les classes finissaient à 10 heures pour reprendre à 2 heures pour les élèves de grammaire et d'humanités, et une demi-heure après pour les autres. Quatre heures et demie marquait la fin de la classe pour tous les élèves. (6) Ceux du séminaire retournaient à leur *alma mater*. Ils y avaient chacun leur chambre particulière ; c'est pour cela que l'on dut, lors de l'ouverture du petit séminaire, se limiter au nombre de 14 élèves, la maison de madame Couillard n'en pouvant loger davantage.

Fort simple le mobilier de ces chambres : une boîte qu'on ne devait pas fermer à clef, une paillasse, un coussin, une ou deux couvertures etc. La plus grande propreté était exigée et elle était entre-

(1) *Un collège de Jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles.*

(2) *The Jesuits Relations and Allied Documents*, vol. LXIV, p. 130-131.

(3) *Un collège de Jésuites etc.* II, p. 189.

(4) *Ibid.*, p. 32.

(5) Voir, dans le *Bulletin des Recherches historiques*, 1895, p. 94, une étude de M. Ernest Myrand sur l'ancien *capot* des écoliers du séminaire de Québec.

(6) *Un collège des Jésuites, etc.* II p. 36.

tenue par
leurs lits,

Une fo
de Québe
à travers
maîtres é
civils et re
ecclésiasti
supérieur,
qu'ils se d
ce qui ne l
les croiron
sorte de sa
faire et qu'

Cet artic
L'auteur d
cles de ce
ce règleme
de longues
tions... 2
ce règleme
époque loi
toutefois qu
et qu'un jo
Ce jour-là,
séminaire d
la postérité.

En 1670,
Françoise d
frères et un
de ces frères

On ne vo
aucun événe
l'heure — qu
jeune homm

(1) Règleme

(2) *Id.* art. 3

tenue par un balayage quotidien. Les élèves faisaient eux-mêmes leurs lits, après s'être habillés. (1)

Une forte discipline, on le voit, régnait au séminaire de l'évêque de Québec ; l'esprit de discipline autant que l'esprit de piété circulait à travers tout le règlement. Le respect envers les supérieurs et les maîtres était particulièrement inculqué aux élèves : « Ils seront civils et respectueux envers tout le monde, spécialement à l'égard des ecclésiastiques et religieux, mais plus particulièrement envers leur supérieur, leur maître, et pour ceux qui ont quelque autorité sur eux, qu'ils se donneront bien de garde de contrister en quoi que ce soit, ce qui ne leur est expédient. Ils les préviendront toujours lorsqu'ils les croiront fâchés contre eux, et tâcheront de leur donner toute sorte de satisfaction, qui est l'unique reconnaissance qu'ils peuvent faire et qu'on attend d'eux. » (2)

Cet article du règlement est le dernier de ceux qu'a publiés l'*Abeille*. L'auteur déclare qu'il serait trop long de reproduire d'autres articles de ce règlement... Il serait trop long ! Hélas, c'est pourtant ce règlement qui fut en vigueur au petit séminaire de Québec durant de longues années, et présida à la formation de nombreuses générations... *Trop long !* Il est autrement long maintenant de retrouver ce règlement, autrement long de reconstituer la vie des élèves à cette époque lointaine, et c'est même tout à fait impossible. Espérons toutefois qu'une copie aura échappé aux ravages du temps et du feu, et qu'un jour ou l'autre un chercheur fortuné mettra la main dessus. Ce jour-là, l'enfance et la jeunesse, le temps des études et la vie de séminaire de milliers de Canadiens nos ancêtres revivront devant la la postérité.

En 1670, Jacques Denis eut la douleur de perdre sa grand-mère, Françoise du Tertre, inhumée au cimetière de l'Hôtel-Dieu. Trois frères et une sœur lui naquirent alors qu'il était au séminaire ; deux de ces frères devaient mourir au maillot.

On ne voit, dans l'histoire de la colonie durant cette période, aucun événement — sauf le fait capital que nous signalerons tout à l'heure — qui ait pu avoir quelque répercussion dans l'existence du jeune homme.

(1) Règlement du petit séminaire, art. xx.

(2) *Id.* art. xxv.

Le pays suivait paisiblement sa destinée : tour à tour, MM. de Courcelles et de Frontenac en furent les gouverneurs, MM. Talon, de Bouteroue et Duchesneau les intendants ; en 1674. Québec allait être érigé en évêché.

Le jeune Denis grandissait donc en âge, en science et en grâce, au petit séminaire où il était entré avec les intentions pures de consacrer sa vie à Dieu et aux âmes par le sacerdoce, quand un événement se produisit à Québec, important pour la colonie, mais plus encore pour notre héros dont il allait orienter l'existence.

En septembre 1670, les anciens, les premiers missionnaires du pays, les Récollets, revenant sur le théâtre de leurs travaux, débarquèrent à Québec.

(A suivre)

FR. HUGOLIN,
O. F. M.



En Terre-Sainte



LE MARTYRE DES CLARISSES DE PTOLEMAIS

(Suite)



COMME nous l'avons vu, Bibars avait mené déjà loin la ruine des chrétiens : Kelaoun qui prit le trône d'Égypte aux fils du terrible mamlouk, la continua. Des imprudences commises lui fournirent le prétexte dont il avait besoin pour reprendre les hostilités. Après avoir conquis Latakieh, il parut devant Tripoli avec une armée formidable, et après trente-cinq jours de siège il entra dans la ville. Les habitants furent passés au fil de l'épée, les femmes conduites en esclavage, sept franciscains massacrés et la cité livrée aux flammes ; quelques fuyards échappés au fer des musulmans portèrent l'effroyable nouvelle à Ptolémaïs, qui la reçut comme le présage des destinées qui l'attendaient elle-même...

Ptolémaïs plus impo encore pa parer si s mopolites destinées, ceux-ci de sins mieu du Nil à l'

Khalil, mencemer vain à s'en général. L les assiégés le grand M hors de c mille, les cl la place. E tunée cité Sarrasins à la leur s se livrèrent femmes et

Mais en raient dépe tère de Sa éclairs, ass scènes tum et les cris colombes d unique esp grandes sol illusion sur

Cependar cités de la r l'invasion d neurs qui re général de le

our, MM. de
MM. Talon,
Québec allait

et en grâce,
pures de con-
nd un événe-
e, mais plus
e.

ionnaires du
vieux, débar-

COLIN,
F. M.



MAIS

it mené déjà
ouon qui prit
rrible mame-
es commises
avait besoin
Après avoir
Tripoli avec
siège il entra
, les femmes
la cité livrée
musulmans
t comme le

Ptolémaïs était la capitale des colonies chrétiennes et la ville la plus importante de la Syrie. Fameuse par ses splendeurs, elle l'était encore par ses fortifications ; aucune puissance n'aurait pu s'en emparer si ses habitants eussent été de vrais citoyens et non des cosmopolites enrichis ; si un gouvernement sage avait présidé à ses destinées, et non l'intérêt et le caprice des princes. Tandis que ceux-ci donnait le spectacle de leurs mesquines querelles, les Sarrasins mieux inspirés avaient fait taire leurs rivalités et s'étaient unis du Nil à l'Euphrate pour détruire le dernier boulevard des Croisés.

Khalil, fils et successeur de Kelaoun, investit Ptolémaïs au commencement d'avril 1292. Pendant plus d'un mois, il chercha en vain à s'en rendre maître ; le 18 mai il donna le signal d'un assaut général. Les chevaliers du Temple, ayant essayé une sortie contre les assiégeants, furent repoussés et poursuivis jusque sous les bastions ; le grand Maître fut mortellement blessé et celui de l'Hôpital fut mis hors de combat. Alors la déroute devint générale ; réduits à huit mille, les chrétiens durent céder au nombre et l'ennemi pénétra dans la place. En même temps un orage épouvantable éclata sur l'infortunée cité et acheva de mettre la confusion chez ses défenseurs. Les Sarrasins en profitèrent pour allumer partout l'incendie, et c'est à la lueur sinistre des flammes qu'ils pénétrèrent dans les maisons et se livrèrent au pillage après avoir impitoyablement massacré hommes, femmes et enfants.

Mais en ce jour, ou plutôt en cette nuit des calamités, qui pourraient dépeindre le désespoir qui s'empara des religieuses du monastère de Sainte-Claire ! Affolées par l'obscurité, aveuglées par les éclairs, assourdies par les grondements du tonnerre, le bruit des scènes tumultueuses du dehors, les clameurs des féroces vainqueurs et les cris des pauvres victimes qui imploraient miséricorde, ces colombes du Seigneur se réfugièrent près de Celui qui était leur unique espérance, elles se pressèrent contre l'autel, et, comme aux grandes solennités en allumèrent tous les cierges, se faisant ainsi illusion sur la gravité de la situation.

Pendant l'abbesse, mise par ses émissaires au courant des atrocités de la rue, des horreurs commises dans les maisons, surtout de l'invasion de ces barbares dans le célèbre couvent des Frères Mineurs qui remontait au successeur de saint François, et du massacre général de leurs soutiens, de leurs confesseurs, de leurs guides, se

sentit défaillir et tomba inerte dans les bras de son assistante éplorée. Quand elle eut repris ses sens, s'armant de courage et domptant la nature, car elle était douée d'une âme forte et capable de dépasser la mesure ordinaire de l'épreuve et du sacrifice, elle prit une résolution héroïque ; elle demanda un rasoir qu'elle dissimula sous son scapulaire ; et après être allée faire un suprême appel à Jésus, le soutien des martyrs, après avoir fait consommer par ses sœurs la sainte Eucharistie pour la soustraire aux profanations, elle se rendit avec toute la communauté dans la salle du Chapitre.

Là, étouffant ses sanglots, elle leur dit : « Mes filles et sœurs bien aimées, écoutez-moi. Le moment suprême de donner notre vie à Celui que nous aimons et qui a reçu notre foi est arrivé ! Nous n'avons aucun moyen d'échapper à l'ennemi, maître absolu de la ville ; après l'avoir saccagée et s'être enivré des vins de ses celliers il se jeta sur les femmes infortunées et les matrones les plus illustres pour assouvir ses passions brutales, après quoi il leur ôta la vie. Le même sort nous attend, car la fuite est impossible. Ne permettons point à ces monstres de ravir à Dieu ce qui est à Lui. Évitions le déshonneur et présentons-nous sans tache à l'Époux immaculé ! Oh ! mes chères sœurs, puisque la beauté nous sera fatale, détruisons-la ; méprisons cette misérable vie et au prix de notre sang gagnons l'Éternité ! »

Puis frémissante mais résolue, elle prend le rasoir caché sous son manteau et d'un coup se coupe le nez, laissant inonder son visage et ses vêtements.

Les Clarisses, terrifiées, ne s'attendaient pas à un tel dénoûment ; elles se jettent dans les bras l'une de l'autre et dans le paroxysme de la frayeur, elles se dérobent au lamentable spectacle de l'Abbesse debout, pâle et résignée. Enfin reprenant vie et énergie, ces sœurs innocentes se reprochent un moment de faiblesse, ne voient plus le supplice, mais l'héroïsme de leur mère et le devoir de l'imiter ; se jetant à ses genoux, elles saisissent l'arme de la mutilation et sans hésiter se défigurent à l'envi... pour se montrer, dit le chroniqueur, plus belles en face du Christ.

Cependant la soldatesque musulmane pénètre dans le monastère, brandissant la hache et le cimenterre rougis et cherchent les vierges du Seigneur pour satisfaire sa convoitise bestiale ; enfin, ils les trouvent, ensanglantées, méconnaissables, répugnantes... A cette vue,

ils reculèrent
change en
un horrible
tés, piétinés,
ne fut épar
un courage
boucherie
du trône
les roses d





ment condu
au prix de

Le fait d
cette habit
puissante d
nombreuses
fumeur lui-

Depuis n
à constater
toute ma c
ges causés e
les moyens

ante éplorée.
domptant la
de dépasser
rit une réso-
la sous son
el à Jésus, le
ses sœurs la
elle se rendit

t sœurs bien
notre vie à
rrivé ! Nous
absolu de la
ses celliers
s plus illus-
ur ôta la vie.

Ne permet-
ui. Évitions
immaculé !
atale, détrui-
notre sang

ché sous son
son visage

dénoûment ;
oroxysme de
le l'Abbesse
e, ces sœurs
oient plus le
l'imiter ; se
ation et sans
chroniqueur,

e monastère,
et les vierges
, ils les trou-
A cette vue,

ils reçurent épouvantés... mais bientôt leur lubricité trompée se change en fureur : ils se saisissent des épouses du Christ et en font un horrible carnage ; leurs membres délicats sont hachés, déchiquetés, piétinés et réduits à n'être plus qu'une bouillie sanglante. Aucune ne fut épargnée ; elles étaient soixante-quatorze qui supportèrent, avec un courage au-dessus de leur sexe, les souffrances indicibles de cette boucherie inhumaine. Leurs âmes s'envolèrent ensemble aux pieds du trône de Celui qui fait les vierges, pour recevoir la couronne où les roses du martyre se mêlent aux lys de la virginité.

M. SODAR DE VAULX.



Chronique Antonienne



SAINT ANTOINE ET LE FUMEUR

SIL est une habitude dangereuse, qui entraîne souvent des conséquences funestes, c'est bien celle du fumeur, et cependant qu'il lui est difficile de s'en corriger. Que de fois ce sont les premières atteintes d'un mal incurable qui ouvrent enfin les yeux à ce pauvre esclave ! Trop tard, hélas ! pour songer à enrayer le mal qui lentement, mais sûrement conduira au tombeau la malheureuse victime, et, Dieu le sait, au prix de quelles terribles souffrances !

Le fait qui va suivre nous montrera un homme aux prises avec cette habitude tyrannique et n'en triomphant que par l'intercession puissante de saint Antoine ; nous raconterons le fait d'après une des nombreuses revues dévouées au culte de saint Antoine ; ce sera le fumeur lui-même qui parlera :

Depuis ma jeunesse j'étais un grand fumeur ; mais je ne tardai pas à constater que la cigarette nuisait à ma santé et minait lentement toute ma constitution ; je me rendais parfaitement compte des ravages causés en moi par cette fâcheuse habitude, et je mis en œuvre tous les moyens humains pour m'en corriger. J'avais ainsi lutté pendant

cing ans, sans le moindre succès. Médecins et remèdes, réflexions sérieuses et résolutions sincères, tout finissait par céder devant la rage de fumer qui de temps en temps s'emparait de moi.

Un certain jour, je ne sais plus à quelle occasion, j'eus l'idée de recourir à saint Antoine : ne dit-on pas dans le *Si quis* qu'à sa prière *les chaînes tombent* des mains du prisonnier ? Ne pouvait-il pas me délivrer des chaînes pesantes de ma mauvaise habitude ? Je lui promis donc une aumône pour ses pauvres, si *dans un an* j'en étais complètement débarrassé. Si je fixai ce délai un peu long, ce fut parce que je pensais me sevrer de l'usage du tabac petit à petit et en fumant chaque jour un peu moins ; j'attendais de saint Antoine la persévérance dans mes efforts et le triomphe définitif.

Je ne sais pas ce que saint Antoine dut penser de mon calcul tout humain ; à en juger par les apparences, il a dû s'en formaliser tant soit peu : n'était-il pas capable de m'obtenir sur-le-champ la faveur demandée ? — Il me le fit bien voir, car *une demi-heure* après avoir imploré son secours, j'étais radicalement guéri de ma détestable habitude, mieux que cela, j'avais le tabac en horreur, et sentir la fumée me donnait la nausée.

Voici comment saint Antoine s'y est pris pour me faire passer à jamais le goût de la cigarette ; je suis porté à voir une petite pointe d'ironie dans le choix des personnes qui furent ses instruments dans ma guérison. Je venais donc de lui adresser ma supplique, et je sortais de l'église pour retourner à mon bureau, quand je rencontrai un juif, un vieillard de 70 ans, avec lequel mes affaires me mettaient parfois en relation. Je lui demandai des nouvelles de sa santé ; il n'allait pas bien, et de fait je crus remarquer qu'une de ses lèvres portait les traces d'un mal qui ne pardonne pas : « Je subis, me dit-il tristement, la peine de mon imprudent entêtement ; je fumais beaucoup autrefois, et l'abus du tabac m'avait occasionné des troubles sérieux. Malgré l'avis du médecin, j'ai continué à fumer, et lorsque enfin j'ai consenti à écouter mon docteur, il n'était plus temps, j'avais contracté les germes d'un mal terrible et incurable. » Et le pauvre homme de me décrire en détail les différents symptômes de sa maladie, et je n'eus pas de peine à y reconnaître certains malaises étranges que je ressentais parfois moi-même. L'opportunité et l'utilité de cette rencontre étaient trop évidentes pour ne pas me faire penser que saint Antoine devait y être pour quelque chose.

Mais il
été suffisa
trouve en
pas juif, ce
direction,
malaises je
contre, il n
Me montra
cigarette et
plus fume
consomptio
et je contin
traient que
cependant

Je sentis
je ne pouv
gnait à sa
une demi-h
aucune, et
insupportab
ce moment
fût-ce qu'un

Si saint A
de ces habit
porelle, que
sincérité et
autrement p
des âmes ?



es, réflexions
er devant la
us l'idée de
aris qu'à sa
Ve pouvait-il
habitude? Je
s un an j'en
peu long, ce
petit à petit
saint Antoine

mon calcul
en formaliser
le-champ la
i-heure après
ma détesta-
r, et sentir la

aire passer à
petite pointe
vements dans
que, et je sor-
je rencontra
me mettaient
sa santé; il
le ses lèvres
abis, me dit-il
fumais beau-
des troubles
r, et lorsque
temps, j'avais
Et le pauvre
s de sa mala-
aises étranges
tilité de cette
penser que

Mais il faut penser que la vue de ce pauvre homme n'aurait pas été suffisante pour me guérir. En effet, deux rues plus loin, je me trouve en présence d'un de mes confrères de profession (il n'était pas juif, celui-là, mais... protestant). Nous rendant dans la même direction, nous faisons route ensemble, et sans qu'il sût de quels malaises je souffrais, sans que je lui eusse parlé de ma première rencontre, il me confia que sa santé lui inspirait de sérieuses inquiétudes. Me montrant sa cigarette : « Je ferais mieux, me dit-il, de jeter cette cigarette et de soigner ma laryngite : on me conseille fortement de ne plus fumer, sous peine de voir mon état empirer et dégénérer en consommation de gorge ; mais l'habitude est plus forte que ma volonté, et je continue à m'empoisonner irrémédiablement. » Ses traits montraient que le mal était plus avancé que peut-être il ne le pensait : et cependant il avait à peine trente ans.

Je sentis un frisson parcourir tous mes membres, et pour le coup, je ne pouvais plus en douter, c'était bien saint Antoine qui me soignait à sa façon ! Ce fut fini : à partir de cette heure, c'est-à-dire *une demi-heure à peine après ma prière*, je fus guéri sans rechute aucune, et dès lors la fumée même du tabac me devint un supplice insupportable. Il y a six ans que ce fait s'est passé, et jamais depuis ce moment je n'ai eu, en aucune circonstance, l'envie d'aspirer ne fût-ce qu'une seule bouffée de fumée du meilleur cigare.

Si saint Antoine consent à guérir ses clients humbles et confiants de ces habitudes mauvaises qui minent et corrompent leur santé corporelle, que ne fera-t-il pas en faveur de ceux qui lui demandent avec sincérité et persévérance la délivrance de ces habitudes vicieuses et autrement plus pernicieuses qui ruinent irrémédiablement la santé des âmes ?

S. M.





Les Missions franciscaines



CHINE

Les enfants abandonnés



n jour, pendant que nos chrétiens récitaient en commun, à l'église, leurs prières du soir, j'étais à prendre le frais dans la cour de la résidence avec les deux prêtres indigènes. La nuit était très obscure. Les chrétiens se disposaient à rentrer chacun chez soi, quand ils sont arrêtés devant le seuil de notre porte par des vagissements. C'était une petite fille qu'on avait déposée là. Ils la recueillent et nous l'amènent. Immédiatement le vieux Père chinois la fait porter chez une nourrice chrétienne. Sans les cris que la Providence avait permis qu'elle poussât, la pauvre petite aurait été piétinée par les passants.

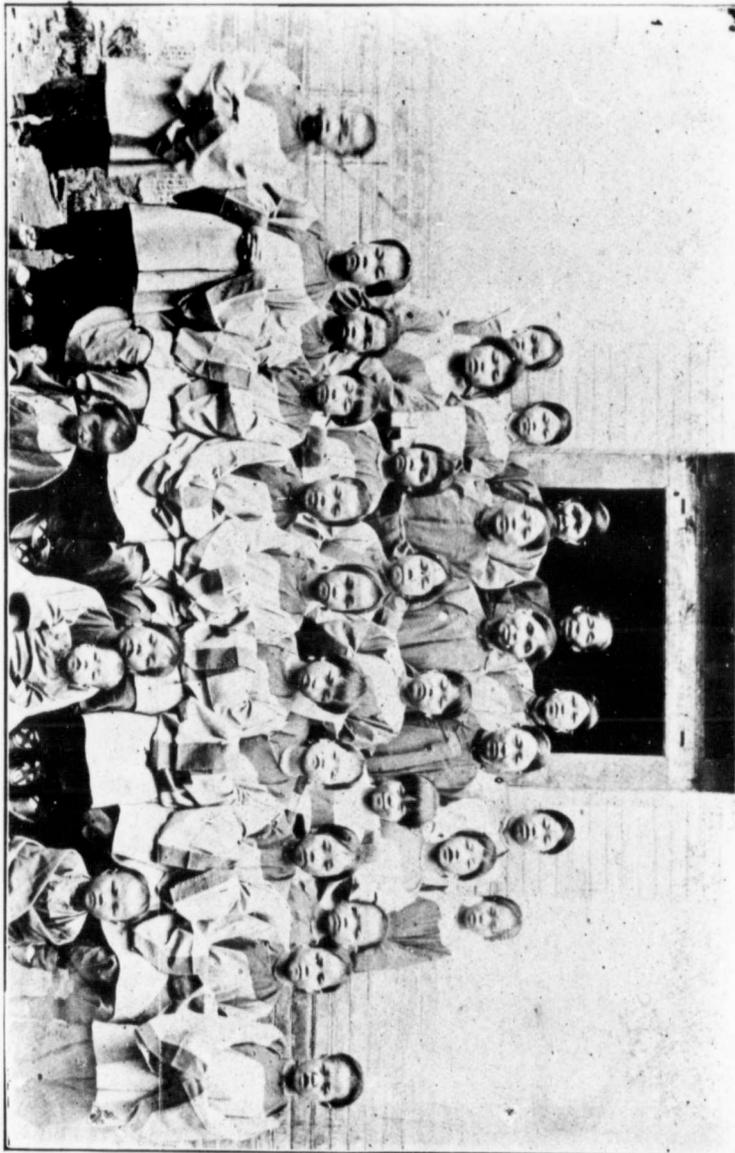
Exposer ainsi les enfants est d'un usage très fréquent. Bien des païens, sachant que les chrétiens recueillent et élèvent ces petits êtres abandonnés, et n'ayant pas la barbarie de les mettre à mort, comme quelques autres le font, vont les déposer la nuit sur le seuil de nos résidences. La disposition des maisons chinoises, sans fenêtres sur la rue, leur permet d'agir ainsi sans être vus.

Une famille chrétienne d'un village voisin en recueillit ainsi un bon nombre à sa porte. Quand un païen en apportait un, il commençait par frapper, puis, dès qu'il entendait qu'on venait ouvrir, il disparaissait. L'enfant était accueilli et mis en nourrice. « Une nuit, me dit un membre de cette famille, une enfant fut ainsi déposée. Par malheur, nous n'entendîmes rien, et le lendemain, en ouvrant notre porte, nous eûmes la douleur de ne trouver que les restes affreux du petit corps dévoré par les chiens. »

On dépose encore les enfants en pleine campagne, près d'un chemin fréquenté, ou sous les portes des remparts. Une de nos chrétiennes se rendant seule à pied, du village de son mari à celui de ses parents, trouva ainsi une petite fille abandonnée en rase campagne. Elle eut beau appeler à grands cris, personne ne se présenta. Elle emporta la petite fille et lui servit de mère.

ORPHELINAT DE PETITES FILLES DE TSIANG-TCHEOU-FOU
En haut, dans le cadre de la porte, les six directrices, sur deux lignes





ORPHELINAT DE PETITES FILLES DE TSING-TCHEOU-FOU
En haut, dans le cadre de la porte, les six directrices, sur deux lignes

Un chrétien
un petit gar
l'une des po
Souvent a
quand la m
élever. Un
païenne de s
jumelles, et
s'en charger
les prendre
dans un pa
extrémités d
femme les él

En pareil
naire exige
viter toute d

Ce sont si
pauvres peti
famille ; les
leur vie, leur
mariage perp
don du garç

Les enfant
ou en son al
tiennes qui l
mois pour le
fin par l'Eu
nos orphelin

J'en trouv
Tcheang où
Sainte-Enfan
procurent de
ver ces enfa
l'avenir.

Depuis Pa
Lou-nan-pou
C'est une

Un chrétien que je pris plus tard pour serviteur éleva lui-même un petit garçon que son beau-père avait recueilli de la sorte sous l'une des portes d'entrée de son village.

Souvent aussi les païens offrent au missionnaire leurs petites filles, quand la mère est morte ou quand ils sont trop pauvres pour les élever. Un jour un de nos chrétiens vint m'avertir qu'une famille païenne de son village demandait à donner à la mission deux enfants jumelles, et qu'aucune chrétienne de ce village n'était en mesure de s'en charger. Alors un chrétien de la localité où j'étais accepta de les prendre chez lui. Il alla lui-même les chercher, les mit chacune dans un panier, suspendit les deux paniers ainsi chargés aux deux extrémités d'un bâton, et les apporta allègrement chez lui, où la femme les éleva.

En pareil cas, surtout fréquent en temps de disette, le missionnaire exige des parents un acte de donation en due forme, afin d'éviter toute difficulté ou toute réclamation ultérieure.

Ce sont surtout les petites filles que les païens abandonnent. Les pauvres petites sont censées être à charge, et sans profit pour la famille ; les garçons, eux, peuvent seconder leurs parents pendant leur vie, leur rendre les honneurs funèbres après leur mort, et par le mariage perpétuer à jamais le nom. Cependant, quoique rare, l'abandon du garçon se rencontre.

Les enfants que nous recueillons sont placés par le missionnaire, ou en son absence, par le premier catéchiste du lieu, chez des chrétiennes qui leur servent de nourrices, et à qui nous donnons chaque mois pour leur entretien une certaine somme d'argent allouée à cette fin par l'Œuvre de la Sainte Enfance. Plus tard, ils sont reçus dans nos orphelinats ou placés convenablement.

J'en trouvai plusieurs dans notre bonne chrétienté de Tsong-Wang-Tcheang où je restai un certain temps seul en résidence. Plus la Sainte-Enfance et nos bienfaiteurs d'Europe ou d'Amérique nous procurent de ressources et plus il nous est facile d'accepter et d'élever ces enfants qui sont le meilleur espoir de nos chrétiens pour l'avenir.

FR. PACIFIQUE

LOU-NAN-POU

Depuis Pâques, je n'ai guère fait que courir de mes chrétiens de *Lou-nan-pou* à mes catéchumènes de *Pi-Kouo* et vice versa.

C'est une bonne journée de mule, 90 li pour aller, ce qui en fait

au moins 100 pour revenir, si l'on tient compte, comme l'autre, que ça va... en retournant !

Vous savez déjà, mais je parie que vos lecteurs l'ignorent encore, que dans toute l'étendue des 3 sous-préfectures qui me sont confiées — je fais abstraction de Lou-nan-pou qui appartient à une 4ème sous-préfecture — je n'ai d'autre résidence qu'une seule et unique chambre qui m'est prêtée par un brave aubergiste, tout nouveau catéchumène.

Dans cette seule et unique chambre, j'ai une table, deux tables même et deux chaises, puis dans un coin, par terre, ma valise et mes petits paquets ; dans un autre coin mon... comment l'appellerai-je ? mon lit ou fourneau comme vous voudrez, mes chinois s'en servent pour les deux et moi aussi. C'est le *Kang* au bout duquel est une immense marmite, unique ustensile de toute cuisine chinoise. Le tout est en terre, excepté la marmite, bien entendu, qui est si bien enclavée dans la maçonnerie que pour la rincer, il n'y a pas à songer à la déplacer.

On se sert pour cela d'un balai quelconque qui ordinairement aura aussi servi à un usage quelconque.

A l'autre extrémité de la chambre se trouvent les grands paniers des provisions journalières de la famille ; sur ces paniers sont disposées deux planches et sur ces deux planches un petit crucifix, deux chandeliers, quelques linges, une pierre sacrée, etc... c'est la chapelle ! Pauvre Jésus ! il y a encore pour Lui des Bethléem sur la terre de Chine !

Un jour, pendant que je célébrais la Messe, mon brave aubergiste ne vint-il pas me prier d'enlever... tout cela pour un instant, afin qu'il pût puiser dans les paniers le grain nécessaire pour le déjeuner, mais, millet, sorgho ! Il attendit cependant de bonne grâce que j'eusse fini. Pauvres gens, ils ne savent pas ! Ce n'est plus comme à la pagode !

Voilà donc une chrétienté en herbe. Admirez-la, chers lecteurs. Mais je me trompe, non ce n'est pas une chrétienté seulement ; *cette seule et unique chambre* si pauvre, si misérable qu'elle soit, heureusement située au carrefour de mes 3 sous-préfectures, est le centre autour duquel gravitent déjà au moins 600 catéchumènes appartenant à une trentaine de villages, dans un rayon de 30 lis (20 kilomètres).

Je n'ai
chumènes
brillant, r
passé.

Regard
je sème, q
quelques
la tige po
portés un
une des jo
ces belles
être semée

Je ne vo
ciel avec t
à jeter pou
en friche !

Mais n'a
Que vous.

J'ai des
un logis q
qu'une cha

Il me fa
ges princip

Il me fa
argent qui

Allons !

Hélas !
avons tant
vres !... I

Eh bien
reuse patri
sez à la vi
flambeau d
s'éteindra j

(1) Lettre

Je n'ai pas encore un baptisé connu dans mon district ; mes catéchumènes, à part quelques rares exceptions, ne sont encore rien de brillant, mais l'avenir est autant à Jésus-Christ que le présent et le passé.

Regardons l'avenir aussi loin que la portée de notre imagination ! je sème, ça germe ; il s'élèvera bien quelques tiges. Sur ces tiges quelques épis ! De ces épis quelques grains retomberont autour de la tige pour repousser et produire de nouveaux épis ! d'autres seront portés un peu plus loin par la Providence, et au ciel ce sera, je pense, une des joies du missionnaire d'offrir éternellement à Jésus-Christ ces belles gerbes de froment qu'il aura non pas récoltées mais peut-être semées sur la terre de Chine.

Je ne veux pas être égoïste, je partagerai volontiers ces joies du ciel avec tous les bienfaiteurs petits et grands qui voudront m'aider à jeter pour la première fois la divine semence en ce terrain encore en friche !

Mais n'anticipons pas, il s'agit actuellement des réalités de la terre ! Que vous dirai-je ? Comptons un peu.

J'ai des catéchumènes dans une trentaine de villages. Il me faut un logis quelconque au milieu d'eux, un peu mieux conditionné qu'une chambre d'auberge.

Il me faudrait quelques oratoires, écoles, au moins dans les villages principaux. Cela ne coûterait que quelque 80 francs par an.

Il me faudrait des catéchistes ambulants, et pour cela, il faut un argent qui est encore dans la poche des bienfaiteurs.

Allons ! qui me donnera un oratoire, une école, un catéchiste ?

Hélas ! j'entends d'ici votre réponse, chères bonnes âmes : « nous avons tant à faire pour soutenir nos pauvres prêtres et leurs œuvres ! . . . La France devient une nouvelle Chine ! »

Eh bien ! oui, aidez d'abord cette nouvelle Chine notre malheureuse patrie, et si après cela il reste un surplus à votre charité, pensez à la vieille et pauvre Chine qui attend depuis des siècles le flambeau de la Foi. En France ne craignez rien, ce flambeau ne s'éteindra jamais . . . il a beau souffler sur les étoiles.

FR. YVES-MARIE POULIQUEN, (1)

O. F. M.

(1) Lettre adressée à des bienfaiteurs de France.

AU JAPON

Sapporo, 19 janvier 1903.

Très Révérend Père,

Jusqu'à présent nous avons donné bien des détails sur notre installation provisoire à Sapporo, mais je viens aujourd'hui vous annoncer avec joie que nous nous occupons activement de notre couvent définitif et que déjà les plans en sont achevés! Oh! ce n'est pas du luxe, c'est tout franciscain! Ce sera un petit couvent en bois avec une couverture en tôle; il pourra abriter 8 religieux; nous construisons en même temps la moitié d'une église en bois comme le couvent. Le terrain est un peu en dehors de la ville, juste comme celui de Québec; il a 150 pieds de large sur 650 de profondeur, ce qui nous donnera l'espace suffisant pour y établir plus tard, si le bon Dieu veut, une *Geshikuya* ou maison de pension pour les étudiants japonais, c'est le meilleur moyen de prendre leurs âmes pour Dieu. Quoique situé en dehors de la ville, il n'est pas isolé, car il est sur la grande route qui va vers la mer, et qui est très fréquentée à cause du commerce de poisson, nourriture presque exclusive de nos japonais. La ville s'agrandit beaucoup de ce côté, on parle déjà d'en reculer les limites; là où nous serons, c'est encore très bâti, et comme nous ne sommes qu'à une demi-heure des montagnes, le panorama est superbe; d'un côté la plaine s'étend à perte de vue, semée çà et là d'arbres fruitiers ou à fleurs, comme il n'en existe qu'au Japon, et tachée de petites maisons isolées au toit de chaume ou de bardeaux; de l'autre côté les montagnes: échelonnés les uns au-dessus des autres en lignes brisées, leurs sommets, toujours couverts de neige ou de brouillards, nous apparaissent comme les redoutables tannières des dragons fantastiques, familiers aux Japonais qui les peignent ou les sculptent aux encoignures de leurs temples bouddhistes. Au sud, c'est la ville aux multiples toits, variés comme savent le faire les Japonais; toits de pauvres, en paille; toits de gens aisés, en bardeaux jaunes de bois naturel sans peinture; toits de *Kura* ou magasins à l'épreuve du feu, couverts de tuiles, posés sur de gros murs en pierre de taille, percés de fenêtres grillées et fermées par d'énormes volets en fer massif; et au milieu de toutes ces maisons, isolées de

place en
tombées l
mille tout
ici taillés
plutôt très
ginal effet
de recon
porte.

Au nor
çà et là d
comique
indiquent
passage d
ports se f
ou quatre

Ici sur
qu'on ren
de deux p
kas russe:
une caiss
la seule
natureller
donneron
vos enfar
des pauvi
aux prière

AVIS

Sainte A
quittera l
prix du b
pour les

place en place, quelques manufactures européennes qu'on dirait tombées là par hasard ; tandis que dans les rues à l'américaine fourmille tout un monde aux costumes tantôt sombres, tantôt éclatants, ici taillés à l'européenne, là taillés à la japonaise et quelquefois (ou plutôt très souvent) composés d'un assemblage hybride du plus original effet, mais toujours charmant et qui permet la plupart du temps de reconnaître les grandes lignes du caractère de celui qui le porte.

Au nord, c'est la grande route qui se perd dans le lointain, bordée çà et là de petites maisons basses où grouille un petit peuple du plus comique effet pour les étrangers. De distance en distance, des forges indiquent par leur présence et leur apparence prospère le fréquent passage de véritables caravanes de chevaux ; car la plupart des transports se font à dos de cheval ; un seul conducteur en a souvent trois ou quatre à la file.

Ici sur la grande route on ne voit plus les petites voitures à bras qu'on rencontre partout en ville, ce sont de simples traîneaux larges de deux pieds seulement et relevés très-haut en avant comme les *troïkas* russes ; lorsqu'on veut avoir un carrosse ou un omnibus, on pose une caisse dessus et on s'y assied sur un peu de paille. Vous avez ainsi la seule voiture de campagne (et au besoin de ville) pour l'hiver naturellement. Excusez. T. R. P., mes descriptions d'hiver, elles vous donneront une idée du milieu où se trouvent avec joie et bonheur vos enfants du Japon qui travaillent de leur mieux à la conversion des pauvres païens, et recommandent de tout leur cœur leurs travaux aux prières de leur frères du Canada.

Veillez etc.

Fr. G.-M.



AVIS : Le pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre de Montréal à Sainte Anne de Beaupré aura lieu le 6 juin prochain. Le *Beaupré* quittera le quai Bonsecours, le samedi 6 juin à 5 heures p. m. Le prix du billet (aller et retour) est comme à l'ordinaire, de \$2.10 pour les adultes et de \$1.05 pour les enfants.

Reconnaissance au bon Frère Didace

Au Révérend Père H., Franciscain, Québec

Québec, 12 décembre 1907.

Le 25 novembre, le plus âgé de mes enfants tomba malade, et j'eus le docteur P. H. B... pour le soigner. Après examen, le docteur déclara que l'enfant avait une forte attaque de méningite. Les choses allant de plus mal en plus mal, un soir j'envoyai chercher le docteur, qui déclara que l'enfant allait mourir. Alors je dis à ma femme de mettre l'image du Frère Didace sous la tête de l'enfant, ce qu'elle fit ; or l'enfant, qui n'avait pas parlé depuis une douzaine de jours, se mit à parler à notre grande surprise, et nous dit que le Frère Didace lui avait fait un grand bien — ce dont pour ma part je suis convaincu. L'enfant guérit, est aujourd'hui très bien, et le docteur B. a été très surpris.

J'espère que la présente sera encore un témoignage en faveur des vertus miraculeuses du Frère Didace.

(Signé)

ABEL J. E. S... père de l'enfant.

Québec, 8 décembre 1907

Je soussigné, Abel J. E. S..., déclare que vers le 15 juin dernier un de mes enfants qui porte le nom de Paul Gaston, a eu un mal d'yeux et qu'un spécialiste déclara que l'opération était nécessaire pour sauver un des yeux du malade. Alors quelqu'un nous recommanda de nous adresser au Frère Didace, des Récollets ; ce que nous fîmes. Après neuf jours de prières, l'enfant était parfaitement guéri.

Suivent les signatures du père, de la mère et de deux témoins.



de 5 enf
nant dans
tion, où l
notre frèr
ans. La m
se ren lit
de ferbian
durant le
Paul-l'Éra
religieuse.
viciat, le 8
bre 1900, à
Québec, 5
et en 1901

Doux, é
devoir et c
monde. A
Saint-Amb
dèle. Son
avec le quel
taient tous
aussi à rap
de la com
temps se p
dont il ne i

Dans le
soin de sile
sit. Travail
silence, cult
avec grand
frères, tel f
fruits de ve

La consc
temps il se
munauté d
lors il décl
reçut, bien
sa vie n'eut

Le frère Théophile Forest

Le 16 mars dans l'après-midi, un peu avant cinq heures, au couvent de Québec, le cher frère Théophile, frère convers, rendait sa belle âme à Dieu.

Joseph Forest, en religion le frère Théophile, était l'aîné de 5 enfants. Il naquit le 15 novembre 1870, à Saint-Ambroise, maintenant dans le diocèse de Joliette. Son père était originaire de l'Assomption, où la terre ancestrale est encore occupée par un Forest, frère de notre frère Théophile. Celui-ci perdit sa mère à 9 ans et son père à 13 ans. La mort du père ayant déterminé la dispersion des enfants, Joseph se rendit à Saint-Jacques l'Achigan, où il fit l'apprentissage du métier de ferblantier, qu'il exerça d'abord à Saint-Jacques chez des patrons, puis durant les deux années qui précédèrent son entrée en religion, à Saint-Paul-l'Érmité, comme maître-ferblantier. Voici le *curriculum* de sa vie religieuse. Vêture d'oblat, le 14 juillet 1896, à Montréal; entrée au noviciat, le 8 septembre 1899, à Montréal; profession simple, le 9 septembre 1900, à Montréal; profession solennelle, le 20 septembre 1903, à Québec. Son unique sœur est religieuse chez les Sœurs de Sainte-Anne, et en 1901 un de ses frères venait le rejoindre chez nous.

Doux, épris de silence et de vie cachée; consciencieux, fidèle, zélé du devoir et de la règle: tel fut Joseph Forest dans le cloître et dans le monde. Au sein de sa famille comme plus tard au milieu du monde, à Saint-Ambroise, à Saint-Jacques et à Saint-Paul-l'Érmité, il fut un modèle. Son frère religieux se rappelle avec attendrissement le soin pieux avec lequel le jeune Joseph, l'aîné, veillait sur ses frères, alors qu'ils n'étaient tous que des enfants. Ses patrons de Saint-Jacques se plaisent aussi à rappeler la vie édifiante de leur apprenti et employé. Il s'isolait de la compagnie bruyante des autres jeunes gens; le dimanche son temps se partageait entre les lectures pieuses et les offices de l'église dont il ne manquait aucun.

Dans le cloître, le frère Théophile chercha surtout à satisfaire ce besoin de silence et de solitude qu'il éprouvait depuis longtemps. Il y réussit. Travailler beaucoup, sans agitation et sans bruit; à la faveur du silence, cultiver la vie intérieure, supporter tout, sans se plaindre; éviter avec grand soin ce qui pouvait déplaire à ses supérieurs ou gêner ses frères, tel fut le programme de sa vie religieuse; programme fécond en fruits de vertu qui lui valut de ne pas attendre longtemps sa récompense.

La consommation a été la libératrice du cher frère. Depuis quelque temps il se sentait faiblir, lorsque, le 17 avril 1907, le médecin de la communauté diagnostiqua au premier examen la terrible maladie, que dès lors il déclarait incurable. Le frère sitôt averti de l'arrêt du médecin, le reçut, bien que ne s'y attendant pas, avec la joie la plus vive. De ce jour sa vie n'eut plus qu'un but, et son cœur qu'un seul désir: mourir afin

d'aller au ciel. La délivrance n'arriva qu'après un an de souffrances endurées tantôt dans sa cellule, tantôt à l'infirmerie. Il était depuis deux mois à l'infirmerie quand il y mourut. Combien il lui préférerait sa pauvre et plus solitaire cellule ! Son esprit de pauvreté, de renoncement et de fidélité à la règle se manifesta durant tout le cours de sa longue maladie. On en pourrait relever une foule de traits édifiants. Ainsi, l'infirmier installe un beau jour auprès du malade un vaste fauteuil, relique d'un ancien récollet. Le malade s'oppose à cette intention : " Mon frère, dit-il à l'infirmier, ce fauteuil est trop bon pour moi. Et puis, les pères qui reviennent de mission, fatigués, en ont bien plus besoin que moi." Il lui fallut toutefois l'accepter, mais il ne s'en servit que rarement et toujours avec répugnance. " C'est trop beau, trop bon pour moi, c'est contraire à notre pauvreté," parole qu'il avait souvent sur les lèvres devant les objets et les soins réclamés par son état. Jusqu'à la fin, au reste, le frère Théophile n'accepta les soins et les dispenses nécessaires qu'avec répugnance, jamais sans s'être assuré que la règle ou l'esprit religieux l'y autorisait, et plus d'une fois sur un ordre seulement.

Alors qu'à certains jours — fort rares — la nature, en soudaine révolte contre la mort envahissante, dardait le cœur du pauvre malade du désir de guérir, celui-ci inquiet s'informait s'il y avait péché en un tel désir ; en quoi l'on découvre l'extrême délicatesse de sa conscience. D'ailleurs dès le début de sa maladie s'étant remis à Dieu, il ne se reprit pas un seul instant, allant à lui avec une tranquillité confiante dont son tempérament n'eût pas voulu s'accommoder, mais que mettait en son âme une parfaite docilité à ses supérieurs et à son directeur.

Il eut la mort que lui avait gagnée sa vie ; elle fut, comme celle-ci, douce et sainte.

Il expira entouré de ses frères, priant pour lui, l'assistant. Pas un moment d'angoisse, l'agonie la plus calme qui soit. Jusqu'au dernier soupir le moribond conserva sa lucidité d'esprit, et de cœur put faire siens les sentiments pieux que l'on confiait à son oreille.

Le très révérend Père Provincial, accouru de Montréal avec le frère Noël, voulut présider les funérailles de notre premier frère convers mort au Canada, dont le trépas renouait la chaîne longtemps interrompue des frères convers Récollets morts au pays depuis les Pacifique du Plessis, les Didace Pelletier, les frères Louis et Paul.

A présent le cher disparu repose dans notre cimetière de Québec, à côté du frère Sylvestre, au pied de la grande croix de bois blanc, sur les bras de laquelle tout l'été, les oiseaux du ciel chantent le bonheur de ceux qui reposent là, à l'ombre du monastère, visités par les prières quotidiennes des religieux leurs frères.

Fr. H.



Saint
la Purifi
29 mars
gieuse.

Québ
lina Gagr
après 9 a

Sair
religion 8
ans, après

— M. C
mars 1901

— Mde
Saint-Paul
de profess

— Mde
Joseph, de
profession

Saint-
Sr Sainte-C

— M. P
le 9 mars,

Saint-l

Thomas d'

— Mde
5 janvier, a

Saint-C

née Paulin
à l'âge de 6

— Mlle
d'Assise, c

ans, après 6

Montr
décédé le :

ouffrances endu-
 depuis deux mois
 a pauvre et plus
 ent et de fidélité
 maladie. On en
 infirmier installe
 d'un ancien ré-
 e, dit-il à l'infir-
 qui reviennent
 lui fallut toute-
 ours avec répu-
 ontraire à notre
 ant les objets et
 frère Théophile
 ec répugnance,
 x l'y autorisait,

oudaine révolte
 nalade du désir
 un tel désir ;
 ence. D'ailleurs
 e reprit pas un
 ont son tempé-
 en son âme une

comme celle-ci,

it. Pas un mo-
 dernier soupir
 faire siens les

il avec le frère
 e convers mort
 interrompue des
 ue du Plessis,

de Québec, à
 ois blanc, sur
 le bonheur de
 es prières quo-
 Fr. H.



NECROLOGIE

Sainte-Anne de Beupré. — Rde Mère Marie Attale de la Purification, Franciscaine Missionnaire de Marie, décédée le 29 mars 1908, dans la 34^e année de son âge et la 13^e de vie religieuse.

Québec. — Fraternité du Saint-Sacrement. — Mlle Céline Gagnon, en religion Sr Saint-Philippe de Néri, décédée en mars, après 9 ans de profession.

Saint-Sauveur. — Mde Marcel Langlois, née Pouliot, en religion Sr Sainte-Élisabeth, décédée le 4 mars 1908, à l'âge de 75 ans, après 16 ans de profession.

— M. Olivier Vézina, en religion Fr. Saint-François, décédé le 17 mars 1908, à l'âge de 77 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Gilbert Pouliot, née Scolastique Godbout, en religion Sr Saint-Paul, décédée le 25 mars 1908, à l'âge de 88 ans, après 22 ans de profession.

— Mde Joseph Julien, née Virginie Faucher, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 2 avril 1908, à l'âge de 45 ans, après 17 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis. — Mde Philémon Bussière, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 31 mars, après 7 ans de profession.

— M. Pierre Bussière, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 9 mars, à l'âge de 75 ans, après 5 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde Céleste Corbeil, décédée à Saint-Thomas d'Aquin, en décembre 1907, après 6 ans de profession.

— Mde Alexandre Surprenant, en religion Sr Agnès, décédée le 5 janvier, après 4 ans de profession.

Saint-Charles de Bellechasse. — Mde Marcel Lachance, née Pauline Brochu, en religion Sr Apolline, décédée le 21 février, à l'âge de 90 ans, après 4 ans de profession.

— Mlle Alice Beaudoin, de notre Fraternité, en religion Sr Agnès d'Assise, décédée à Saint-Roch de Québec, le 5 mars, à l'âge de 29 ans, après 6 ans de profession.

Montréal. — M. Geo. Saint-Pierre, en religion Fr. Antoine, décédé le 28 février, à l'âge de 69 ans, après 12 ans de profession.

— M. Régis Desparois, en religion Fr. François, décédé après 9 ans de profession.

— Mde Narcisse Roy, née Isabelle Maloin, décédée à l'âge de 67 ans

— **Fraternité Saint-Louis.** — Mde François Tardif, décédée en mars dernier.

Pittsfield, Mass. — Mde Frs. Tremblay, en religion Sr Séraphine décédée le 4 mars, à l'âge de 71 ans, après 23 ans de profession.

Greenville, N. H. — Mde Joseph Duval, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 10 mars, à l'âge de 65½ ans, après 2 ans de profession.

Manchester, N. H. — Mde Julie Thériault, décédée le 2 avril 1908.

Brunswick, Me. — Mde Rosalie Lemay, en religion Sr Anna, décédée le 20 mars, à l'âge de 68 ans, après 1 an de profession.

Worcester, Mass. — M. P.-Pascal Bourque, décédé le 31 mars 1908.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Philippe Lemieux, née Émèlie Poirier, en religion Sr Saint-Philippe, décédée le 6 mars, à l'âge de 77 ans, après 15 ans de profession.

— Mde Étienne Saint-Laurent, née Éloïse Guay, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 28 février, à l'âge de 76 ans, après 18 ans de profession.

— Mlle Joséphine Isabelle, en religion Sr Sainte-Élisabeth, décédée le 24 février, à l'âge de 54 ans, après 18 ans de profession.

— M. Charles Bégin, en religion Fr. Charles, décédé le 25 février, à l'âge de 79 ans après 18 ans de profession.

Saint-Roch l'Achigan. — Mde Euclide Lagacé, née Exilda Chayer, décédée le 16 mars.

Montmagny, P. Q. — **Fraternité Sainte-Rose de Viterbe.** — Mde Célestin Normand, née Hermine Proulx, en religion Sr Marie-Léona du Sacré-Cœur, décédée le 6 mars 1908, à l'âge de 68 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Dorothée Bernier, née Joséphine Boulanger, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 14 mars 1908, à l'âge de 76 ans, après 5 ans de profession.

— Mde Mathias Lislois, née M.-L. Morin, en religion Sr Sainte-

Marguerite
après 6, ar

Saint-
Prud'hom
l'âge de 81

Elle fut le
courte mala
mort lui fut

N.-D.
curé, décé

Beauh
religion Sr
ans de pro

— Mde
à l'âge de 1

Saint-I
Pesant, en
de 67 ans,

Cette pieu
se dévouer su
frants de Not
mériter de jou

— Mde
Sainte-Ann
profession.

— M. J.-
ans, après 3

décédé après 9

à l'âge de 67

ardif, décédée

1 Sr Séraphine
profession.

tion Sr Sainte-
2 ans de pro-

décédée le 2 avril

tion Sr Anna,
rofession.

décédé le 31

eux, née Èmé-
3 mars, à l'âge

en religion Sr
après 18 ans

isabeth, décé-
ofession.

le 25 février,

é, née Exilda

de Viter-
en religion Sr
à l'âge de 68

er, en religion
à l'âge de 76

on Sr Sainte-

Marguerite de Cortone, décédée le 19 mars 1908, à l'âge de 59 ans, après 6 ans de profession.

Saint-Sulpice. — Mde Benjamin Lafortune, née Félonise Prud'homme, en religion Sr Sainte-Marguerite, décédée le 9 mars, à l'âge de 81 ans, après 7 ans de profession.

Elle fut le modèle de la mère chrétienne et de l'épouse vertueuse. Après une courte maladie dont les souffrances furent acceptées avec amour et résignation, la mort lui fut douce et tranquille. Priez pour elle.

N.-D. de Lourdes. Alberta. — Rév. M. J.-Ernest Dorais, curé, décédé le 16 mars dernier.

Beauharnois. — Mde Louis Brazeau, née Marie Primeau, en religion Sr Césarine, décédée le 12 mars, à l'âge de 66 ans, après 12 ans de profession.

— Mde André Marcel, née Marie Primeau, décédée le 15 mars, à l'âge de 52 ans, après 5 ans de profession.

Saint-Laurent, J. C. — Mde Augustin Beaulieu, née Julie Pesant, en religion Sr Saint-Augustin, décédée le 17 février, à l'âge de 67 ans, après 22 ans de profession.

Cette pieuse Tertiaire, animée de l'esprit de N. S. P. saint François, aimait à se dévouer surtout auprès des malades dans lesquels elle voyait les membres souffrants de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Puisse sa vie humble et désintéressée lui mériter de jouir à jamais du bonheur éternel.

— Mde Vve Benjamin Lamer, née Angèle Major, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 13 mars, à l'âge de 89 ans, après 22 ans de profession.

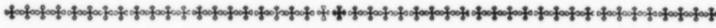
— M. J.-B. Jasmin, en religion Fr. Joseph, décédé à l'âge de 84 ans, après 3 ans de profession.

R. I. P.





NOTES BIBLIOGRAPHIQUES



I. — BIBLIOGRAPHIE FRANCISCaine



Cantorinus seu cantus communes a P. F. E. C. (Eusebio Clop.)

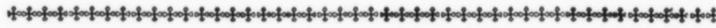
Ad usum chori in Ordine Seraphico. Romae. Tornaci. Parisiis — Desclée et Soc. MCMVIII — une brochure in. 8° de 80 pages.

Ce nouvel ouvrage du savant directeur du chœur de notre collège Saint-Antoine de Rome est, comme son titre l'indique, un recueil méthodique et didactique des différentes mélodies usitées parmi les Frères Mineurs tant durant l'office divin que durant les divers actes de communauté.

Il porte l'approbation de la Sacrée Congrégation des Rites et l'autorisation du R^{me} Père Général de tout l'Ordre des Frères Mineurs.

On y remarque la même érudition et la même connaissance des traditions franciscaines, que dans les précédents recueils du R. P. Eusèbe. Tout l'Ordre sera heureux de mettre à profit les trésors réservés jusqu'à présent à certaines Provinces et que déjà dans ses précédents travaux le R. Père avait révélés aux Frères Mineurs français.

V-M.

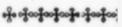


Anonyme (La R. M. Marie-Cécile de Saint-Paul, abbesse des Clarisses de Lavaur) **La Louange divine.** Extraits de la Sainte Ecriture et des écrits des Saints Pères. Un vol. in 8° de 332 pp., Albi, imprimerie des Apprentis-Orphelins. 1907

Comme l'indique d'ailleurs le sous-titre : extraits etc. . . , la vénérable religieuse qui a composé ce livre n'y a mis du sien que le plan. Mais ce plan, fort bien conçu, en fait un traité apologétique, symbolique, moral et pratique de *La Louange divine*. Cette louange, selon le pieux auteur, est d'abord la religion et le culte dûs à Dieu et dans un sens plus haut encore, l'œuvre du Verbe incarné, auquel coopère Marie, notre médiatrice auprès de N. S. Jésus-Christ. De cette sublimité d'origine, la Louange divine telle que la comprennent et la pratiquent les hommes, c'est à-dire la liturgie, l'office canonial, tire une beauté et une valeur admirables. Enfin cette même louange sera notre occupation éternelle.

Des considérations sublimes, du symbolisme naïf — et parfois aussi compliqué, — des conseils pratiques, des directions pontificales empruntées au *Motu proprio* du 22 novembre 1903, ce pieux volume

contient, et mis à contribution figurent au l'honneur de



Entrez

— Au co

— Hum

bien, voyez

— Voyer

Dites : *je ve*

faire accroi

bles, solide

sérieux . . .

Des raiso

avoir, depui

entraînante

motifs invra

sualité, l'ho

1. La boiss

2. Je bois,

3. Il faut t

4. Je ne fa

5. Je ne pe

6. On sera

7. Un tel,

peine de pre

8. Si un te

9. Avant de

pour voir si

10. Suprême

11. Entrez v

Ce serait

profusion ce

propagande.

PRIX : 100

200 ex. \$5.00

Alcool, fai

Tract de

est envisagée

PRIX : 100

La brochu

Seymour, M

contient, tout cela. La Sainte Ecriture et les Pères n'ont pas été seuls mis à contribution ; les écrivains modernes et même les vivants y figurent aussi. Dieu bénira, nous l'espérons, cet ouvrage composé à l'honneur de son Saint Nom.

Entrez donc! — Où ça ? à l'auberge ?

— Au contraire ! dans la société de tempérance.

— Hum ! ça change : Il y a du pour et du contre . . . je voudrais bien, voyez vous, mais . . . il y a un *mais* . . .

— Voyons ! entrez ! Ne vous payez pas de mauvais prétextes. Dites : *je veux* ou dites : *je ne veux pas*. Mais n'essayez pas de me faire accroire que vous avez des raisons, des raisons sérieuses, valables, solides pour ne pas entrer ; personne ne vous prendrait au sérieux . . . pas même vous.

Des raisons, vous n'en avez plus, vous n'avez plus le droit d'en avoir, depuis que le P. Hugolin a réfuté en 30 pages claires, alertes, entraînantés, les objections courantes, les prétextes spécieux, les motifs invraisemblables dont se couvrent le respect humain, la sensualité, l'horreur de l'effort . . .

VOICI LES OBJECTIONS RÉFUTÉES :

1. La boisson c'est fait pour être bu.
2. Je bois, mais je ne fais tort à personne.
3. Il faut bien faire une politesse à ses visiteurs.
4. Je ne fais qu'un usage modéré . . . je n'abuse pas.
5. Je ne pourrai plus entrer à l'hôtel, où parfois j'ai affaire.
6. On sera exposé à se voir offrir la traite, comment refuser ?
7. Un tel, qui a pris la tempérance, y a manqué. Ce n'est pas la peine de prendre la croix pour la casser.
8. Si un tel s'en met, je m'en mettrai.
9. Avant de m'engager, je vais d'abord essayer de ne plus boire, pour voir si je puis promettre.
10. Suprême argument.
11. Entrez vous ? Oui !!

Ce serait d'excellente besogne antialcoolique que de répandre à profusion cette brochure, dont le prix modique permet une large propagande.

PRIX : 1 ex. 5 cents ; 12 ex. 50 ; 50 ex. \$1.75 ; 100 ex. \$3.00 ; 200 ex. \$5.00 ; 1,000 ex. \$20.00.

Alcool, faits et chiffres.

Tract de propagande où la question de l'alcoolisme au Canada est envisagée au point de vue économique. 4 pages de forte lecture.

PRIX : 100 ex. 25 cts ; 1,000 ex. \$2.00.

La brochure et le tract en vente à la maison Sainte-Elisabeth, 29 Seymour, Montréal. Frais d'expédition à la charge de l'acheteur.

R. P. Richard, O. F. M. — La Couronne Franciscaine ou le chapelet des sept allégresses de la Sainte Vierge, une brochure de 24 pages. Monte-Carlo. Bureaux de « l'Union Séraphique », Avenue Roqueville. 11. prix : 0 f. 20. (\$0.04)

Cette notice, destinée à propager la dévotion franciscaine aux sept allégresses de Notre-Dame, indique d'une manière succincte et claire, l'origine, les indulgences, la méthode de récitation de la couronne franciscaine ou chapelet de sept dizaines ; elle contient en outre 7 brèves considérations sur les allégresses de Marie, et deux cantiques sur le même sujet. (musique du Chan. Perruchot.)

II. — AUTRES NOTICES

T. R. P. H. Cormier, Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, **Lettre à un Etudiant d'Ecriture Sainte**. Edition canadienne, Québec, imprimerie de l'Action Sociale. in 16 de 72 pp. 1907.

Le T. R. P. H. Cormier écrit naguère sous ce titre un petit traité sur les études scripturaires ; pour en procurer la diffusion au Canada le T. R. P. Hage, vicaire provincial des Dominicains, vient de le faire, soigneusement rééditer.

Voici ce qu'en écrivait Mgr L.-A. Paquet dans la *Nouvelle-France* de janvier 1908 :

« Dans cet opuscule d'un style sobre et d'une haute et ferme doctrine le lecteur pourra voir quels sont les rapports vrais de l'Ecriture avec la foi, avec l'Eglise, avec la théologie, avec la science. Rien de plus intéressant ni de plus actuel ; et telles pages, pourtant écrites bien avant l'encyclique de Sa Sainteté Pie X sur le modernisme, ne semblent être, par les réflexions si justes qui y sont faites et les avertissements si pondérés qui y sont donnés, qu'une fidèle et lumineuse paraphrase du grand document pontifical. L'auteur met les jeunes esprits en garde contre les nouveautés et les témérités qui ébranlent, lorsqu'elles ne la détruisent pas, la foi dans les âmes. Pour lui, en ces sortes d'études, « l'école traditionnelle n'est pas une école, c'est l'Eglise ; le progrès même y est traditionnel » (p. 28). On ne pouvait mieux caractériser le mouvement de la pensée catholique en matière biblique.

C'est avec plaisir que nous recommandons cette belle lettre doctrinale aux prêtres, aux laïques instruits, et surtout aux élèves de nos grands séminaires.

Cette haute approbation nous dispense de tout éloge.

L'Action populaire. — No 168. — Fernand CHANTRY. **L'Institut populaire de l'Épeule.** — Cette brochure est le compte rendu du succès d'une « vaste entreprise collective et fraternelle d'éducation, de bienfaisance et d'organisation sociale. »

L'exemplaire : 0,25 centimes *franco*. Abonnement annuel (No 151 à 187 ou 170 à 206) : 8 fr. 50. Paris, Lecoffre, 90, rue Bonaparte.

Dom V. Voies de Lecoffre.

Encore livres de celui-ci se vient de pitre Gén s'est acqui « Grâces d' tions des g exactes : 0 livres, mais très solides. du créé, à l il règne par Une lecti sont parfait thode excel cette lectu véritable ex de saint Be

Nous se et le succès attend son

Diction: çais de l' 330 pages, Boniface, M

Sous ce ouvrage le ment plein longueurs, l'histoire d n'est pas d exempter q *Saint-Bonj* dre sa haut voudront ce nous aux se

« Nous s succès qu'i fragments s

ciscaïne ou le
e brochure de
ique », Avenue

anciscaïne aux
e succincte et
tion de la cou-
lle contient en
Marie, et deux
uchot.)

es Frères, Prê-
Edition cana-
le 72 pp. 1907.
: un petit traité
ion au Canada
ient de le faire,

Nouvelle-France

et ferme doctri-
l'Écriture avec
Rien de plus
nt écrites bien
nisme, ne sem-

et les avertisse-
e et lumineuse
met les jeunes
qui ébranlent,
Pour lui, en
ine école, c'est
On ne pouvait
ue en matière

le lettre doctri-
élèves de nos

e.

NTRY. L'Ins-
est le compte
aternelle d'édu-

t annuel (No-
rue Bonaparte.

Dom Vital Lehodey, abbé de la Trappe de Bricquebéc. **Les Voies de l'oraison mentale**, un vol. in-8° de XII 422 pp. Paris, Lecoffre. 1908. Prix : 2 frs. 50.

Encore un traité d'oraison ! Oui ; et plaise à Dieu que tous les livres de ce genre fussent nantis des approbations avec lesquelles celui-ci se présente. Destiné aux religieux cisterciens, l'ouvrage que vient de publier Dom V. Lehodey a été examiné et loué par le Chapitre Général de l'Ordre. D'autre part le R. P. Poulain, S. J. qui s'est acquis une si juste autorité par son savant ouvrage sur les « *Grâces d'oraison*, » en fait un encourageant éloge : « Vos descriptions des grâces divines, dit-il à l'auteur dans une lettre-préface, sont exactes : on sent que vous avez pris contact non seulement avec les livres, mais avec les âmes favorisées. . . Vos conseils ascétiques sont très solides. Sans cesse vous poussez à l'abnégation, au détachement du créé, à l'amour de Dieu et aux vertus qui en sont la suite. Enfin il règne partout un ton de piété qui fera vibrer les âmes à l'unisson. »

Une lecture, même sommaire du livre, démontre que ces éloges sont parfaitement justifiés. En outre le style simple et clair, la méthode excellente, la division facile et logique de l'ouvrage, rendent cette lecture attrayante, tandis que l'onction et la piété en font un véritable exercice de dévotion. Dom Vital n'est pas en vain disciple de saint Bernard.

Nous souhaitons donc à cet excellent manuel de la vie d'oraison et le succès qu'il mérite et surtout le fruit de sanctification qu'en attend son auteur. V. M.

Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest, par le R. P. A.-G. Morice, O. M. I., grand in-8, 330 pages, Québec, 1908. Chez l'auteur, à Kamloops, B. C., à Saint-Boniface, Man., à l'Archevêché. \$1.25.

Sous ce titre modeste qui dissimule un peu trop l'intérêt de son ouvrage le R. P. Morice vient d'élever au génie canadien un monument plein d'actualité et d'enseignements. En 625 articles d'inégales longueurs, écrits dans le style fort simple qui convenait, il a tracé l'histoire du Nord-Ouest et de ses premiers habitants. Si ce travail n'est pas définitif, si les conditions où il a été composé n'ont pu exempter quelques légères imperfections signalées par les « *Cloches de Saint-Boniface*, » l'accueil favorable qu'il reçoit laisse bien comprendre sa haute valeur et son indispensable utilité à ceux qui désormais voudront connaître le Nord-Ouest. Aussi volontiers nous associons-nous aux sentiments d'un distingué rédacteur de la *Nouvelle-France*:

« Nous souhaitons au travail du Révérend Père Morice tout le succès qu'il mérite, et nous le remercions d'avoir recueilli tant de fragments si précieux de notre vie nationale. » V. M.

Pensée

Comme la cire se fond et s'évapore à l'approche du feu, comme la poussière se disperse soulevée par le vent, ainsi l'armée entière des esprits mauvais se disperse et disparaît à l'invocation du nom de Marie.

(N. P. S. François.)

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance.

Grâces spirituelles, 41. — Grâces temporelles, 29. — Pécheurs, 31. — Vocations, 13. — Positions, 14. — Malades, 20. — Jeunes gens, 13. — Jeunes filles, 6. — Défunts, 8. — Ivrognes, 22. — Actions de Grâces, 4. — Familles-accord, 4. — Objets perdus, 2. — Enfants, 11. — Ières Communions, 18. — Familles, prospérité, 21.

Faveurs diverses

Montréal. — Remerciements à saint Joseph et saint Expédit, pour une position obtenue après promesse de publier. Mde J.-A. D. — Remerciements au Sacré-Cœur de Jésus, à saint Antoine et aux Ames du Purgatoire pour une faveur obtenue. Mde J. G. — Grâces obtenues par l'intercession de la très sainte Vierge et de sainte Cunégonde, après promesse de publier. Mde C. C. — Je souffrais d'un mal de tête qui persistait malgré tous les remèdes. J'eus recours à saint Antoine, lui promettant du pain pour ses pauvres, et la publication dans la *Revue* et je suis guérie. Mde M. G. — Merci à saint Antoine, pour avoir donné à mon mari les forces nécessaires pour cesser de prendre la boisson depuis 3 mois. Mde A. L. — Remerciements à saint Antoine et aux Ames du purgatoire pour un objet retrouvé. C.-M. L. — **Saint-Damase.** — J'avais demandé à N. P. saint François et à saint Antoine, de m'obtenir les forces nécessaires pour subir une opération. C'est le cœur plein de reconnaissance que je viens vous demander quelques lignes dans votre *Revue*, pour publier mes actions de grâces comme je l'avais promis. Mde N. L. — **Saint-Hyacinthe.** — Reconnaissance à N.-D. du Sacré-Cœur, à sainte Anne et à saint François, pour ma guérison obtenue après promesse de publication. — **Sainte-Thérèse.** — Action de grâces pour procès gagné. M. F. — **Saint-Benoît.** — Remerciements à saint Gérard pour la guérison d'un mal de gorge, après promesse de publier. Mlle B. P. — Action de grâces à saint Joseph et à sainte Thérèse pour guérison d'un mal d'yeux. Mde B. P. — Guérison obtenue par l'intercession du Bienheureux Bonaventure de Barcelone. M. L. — Mon petit fils avait une maladie de peau qui résistait à tous les remèdes, je le confiai à saint Antoine au commencement d'une neuvaine, et avant qu'elle fût terminée, mon enfant était parfaitement guéri. J'avais promis une aumône et la publication. J.-M. L. — Remerciements à saint Antoine pour m'avoir guéri d'un érysipèle, après promesse de publier. D.P. V.